association nationale
les acteurs du
CHANTIER
école
insertion/formation

# Rapport d'activités

## Année 2011

association nationale
les acteurs du
CHANTIER
école
insertion/formation

l'Europe s'engage en France
avec le FSE

Union européenne

Professionnaliser
les structures support
d'ACI est cofinancé
par le
Fonds social européen

# 1. UN RESEAU NATIONAL ANCRE SUR LES TERRITOIRES

## La barre des 600 adhérents dépassée

L'année 2011 voit se poursuivre le développement de l'intervention du réseau national CHANTIER école sur le territoire. Rassembler le plus grand nombre des acteurs des ACI est un des objectifs fixé par le réseau depuis ces dernières années. Il s'agit là, de les rassembler dans le cadre de la Charte nationale des acteurs afin de contribuer à la professionnalisation des structures et de leurs salariés permanents. Pour ce faire, l'association met en place annuellement une campagne d'adhésion en direction des ACI conventionnés par l'Etat ; structure et accompagne des associations régionales pour une meilleure proximité au sein de leurs territoires d'intervention ; diffuse une information adaptée et ciblée vers les ACI ; développe des outils et des formations pour les acteurs. **Au 31 décembre, le nombre de structures adhérentes était de 617, témoignant ainsi d'une progression des adhésions au sein du réseau.** Ainsi, le nombre d'adhésions a plus que doublé en 6 ans (297 adhérents en 2005).

## 2.0 UNE STRUCTURATION CONFORTEE

La progression des adhésions au sein du réseau est aussi la résultante d'une structuration qui a été confortée durant l'année 2011 avec une vie associative riche, l'implication des acteurs dans les commissions et groupes de travail du réseau, mais aussi par la volonté du réseau d'aller à leur rencontre.

### 2.0.1 Une vie associative riche

Si la force d'un réseau se traduit par l'adhésion de ses membres, il n'en demeure pas moins, que cette force ne peut perdurer qu'à partir du moment où est entretenue une vitalité en interne. Celle-ci existe au sein du réseau grâce à sa vie associative.

Ainsi en 2011, nous identifions 151 bénévoles qui sont intervenus dans nos commissions, et/ou groupes de travail (hors bureaux, conseils d'administration et journées permanents présidents) pour un total de 35 journées de réunion.

Le conseil d'administration de CHANTIER école, est composé de 21 membres. Tous acteurs du secteur avec des missions qui leur sont confiées afin de favoriser l'implication de tous.
Pour épauler le Président, trois vice-présidents sont respectivement chargés de la formation professionnelle, de l'organisation et de la structuration du réseau et enfin de la mise en place du dialogue social. Quatre autres administrateurs président une commission ou un groupe de travail du réseau et sept autres en sont membres.

Lors de chaque conseil d'administration (comme pour les bureaux), tous les présidents d'associations régionales sont invités à participer aux échanges et débats, afin que les décisions prises par le réseau tiennent compte des réalités des territoires.
Comme les années passées, un conseil d'administration est systématiquement décentralisé, de sorte que puissent être invités les adhérents de la région dans laquelle il se déroule. Cette année, il s'est tenu à Reims, en Champagne Ardennes les 17 et 18 Novembre 2011. Un bilan de l'ensemble des commissions et groupes de travail du réseau a été présenté permettant ainsi d'avoir une vision globale des actions engagées et de leur état d'avancement.

En 2011, 5 conseils d'administration se sont tenus, le plus souvent sur deux journées ainsi que 7 réunions de bureaux, préparatoires aux réunions de conseil d'administration.

Afin de permettre une harmonisation des positions et de la parole du réseau, il est mis en place un temps de travail réunissant tous les salariés du national et des régions ainsi que des présidents, surtout pour ces derniers lorsqu'il n'y a pas de salariés permanents. C'est un temps d'échanges et de partage d'expériences organisé autour de certaines thématiques de l'actualité du réseau et de la situation dans les régions.
Les réunions des permanents / présidents permettent aux différentes équipes d'animation du projet de notre réseau d'échanger, d'être au même niveau d'informations et de partager des stratégies communes.

L'assemblée générale annuelle du réseau s'est déroulée le jeudi 21 avril 2011. Comme à chaque assemblée générale, au-delà de la partie statutaire, le réseau échange avec ses adhérents sur des thèmes en lien avec notre actualité.
Lors de cette assemblée générale il a été question de trois thèmes :

- Le premier a consisté à faire un tour d'horizon sur l'évaluation en pointant les aspects importants et en insistant sur l'impact qu'elle peut avoir sur les territoires en termes économiques.
- Le second thème abordé a été celui du bénévolat et plus particulièrement celui de la représentation des bénévoles aux assemblées générales.
- Le troisième thème a consisté à présenter aux participants la nécessité de renforcer l'inter réseaux. Pour ce faire, nous avons convié Sophie ALARY (Réseau FNARS) afin qu'elle puisse, avec Jean Pierre CAILLON, Président, présenter les actions menées conjointement entre CHANTIER école, FNARS, CNEI et COORACE.

Le 15 décembre 2011, une autre assemblée générale était convoquée.

L'objectif était de présenter, de débattre et de soumettre au vote des adhérents, les propositions du conseil d'administration faisant suite aux travaux de la commission organisation et structuration du réseau sur une évolution des nouvelles modalités de cotisations.

Votées à l'unanimité, ces nouvelles modalités entreront en vigueur à partir de 2012.

### 2.0.2 Une implication des acteurs dans les commissions et groupes de travail du réseau

Soucieux d'être un véritable réseau d'acteurs, CHANTIER école a toujours souhaité les impliquer au sein de ses travaux.

Dans le travail de professionnalisation mené depuis ces dernières années, CHANTIER école a constitué des commissions de travail sur des thématiques qui ont vocation à durer dans le temps. Chaque année, le réseau crée aussi un à deux groupes de travail destinés à la production d'un outil répondant aux besoins des structures. La durée de ces groupes de travail est donc limitée dans le temps.

Pour autant, qu'il s'agisse de commissions ou de groupes de travail, la volonté du réseau consiste à ce que les acteurs qui le souhaitent participent et contribuent aux outils et actions développés.

Ci-après, un tableau présente la participation des bénévoles aux commissions et groupes de travail :

**Fig 1 : Illustration de l'implication au sein du réseau**

| Commission ou Groupe de travail | Date de réunion | Nombre total de participants | Nombre de bénévoles (Administrateur ou salarié d'une structure adhérente ou président d'association régionale) |
|---|---|---|---|
| Commission Communication | 11/01/2011 | 8 | 2 |
| | 01/03/2011 | 9 | 3 |
| | 06/04/2011 | 7 | 2 |
| | 16/05/2011 | 7 | 1 |
| | 30/06/2011 | 9 | 3 |
| | 20/09/2011 | 9 | 1 |
| | 27/10/2011 | 8 | 1 |
| | 08/12/2011 | 6 | 1 |
| Commission Organisation et structuration du réseau | 18/01/2011 | 13 | 11 |
| | 17/03/2011 | 8 | 5 |
| | 07/07/2011 | 9 | 7 |
| | 08/07/2011 | 9 | 7 |
| | 05/09/2011 | 11 | 8 |
| | 16/11/2011 | 10 | 7 |
| Groupe de travail Mobilité/insertion | 27/01/2011 | 6 | 3 |
| | 28/01/2011 | 14 | 6 |
| | 13/09/2011 | 15 | 9 |
| Personnes Placées Sous Main de Justice | 28/01/2011 | 7 | 3 |
| | 10/03/2011 | 7 | 2 |
| | 07/06/2011 | 5 | 2 |
| | 28/06/2011 | 8 | 5 |
| | 27/09/2011 | 8 | 3 |
| | 28/09/2011 | 5 | 1 |
| | 06/12/2011 | 8 | 5 |
| | 07/12/2011 | 4 | 2 |
| Groupe Recyclage papier | 02/02/2011 | 6 | 3 |
| Commission DAQ | 11/02/2011 | 5 | 4 |
| | 29/06/2011 | 10 | 5 |
| Commission LEA | 19/05/2011 | 8 | 3 |
| | 08/09/2011 | 8 | 3 |
| Commission Formation | 07/03/2011 | 8 | 3 |
| | 29/04/2011 | 8 | 5 |
| | 30/06/2011 | 8 | 4 |
| | 27/09/2011 | 11 | 4 |
| | 24/11/2011 | 6 | 2 |

### 2.0.3 Une volonté d'aller à la rencontre des acteurs

Le réseau CHANTIER école a la volonté d'aller à la rencontre des acteurs à travers une représentation nationale sur les territoires. Cette volonté a été affirmée lors de la présentation du plan d'actions. Les associations régionales ont ainsi été incitées à mettre en place des temps de travail associant un membre de l'équipe nationale.

Ainsi, en 2011, des représentants de la tête de réseau se sont rendus en région pour différentes interventions :

-**Conseils d'administration** en région PACA, Basse Normandie, Ile de France.

-**Assemblées générales** en région Pays de la Loire, Haute Normandie, Bourgogne, Bretagne et Centre

-**Temps de travail** en région Poitou Charentes avec les administrateurs.

CA Décentralisé - Champagne Ardennes 1

### 2.1 Une nouvelle association régionale

Une dix huitième association régionale CHANTIER école a été créée fin 2011 en région Centre à l'initiative des A.C.I adhérents de l'Indre. Parmi ses membres, on peut compter des structures et personnes engagées dans d'autres réseaux ou organisations : le vice-président du Synesi, le vice-président de l'UREI Centre et le Président du CDSIAE (coordination départementale des SIAE) de l'Indre.

Le siège social est hébergé dans les locaux de l'UREI Centre à Blois sur leur proposition.

CA Décentralisé - Champagne Ardennes 2

# 3. UN RESEAU IMPLIQUE DANS LA STRUCTURATION DU SECTEUR

## 3.1 Accompagnement des politiques de l'Etat

### 3.1.1 Implication dans les travaux et fonctionnement du CNIAE

Membre à part entière du conseil, notre réseau a maintenu une implication soutenue dans ses travaux tout en apportant un regard critique visant à réformer son fonctionnement. Nous avons affirmé notre volonté de rendre au CNIAE sa pleine légitimité et d'améliorer son efficacité. En atteste, la déclaration de Jean Pierre CAILLON au nom de tous les réseaux lors du bureau du CNIAE du 4 avril 2011 (annexe).

Outre les réunions du bureau et la séance plénière (compte-rendu séance au 4 juillet 2011 en annexe), nous avons participé aux travaux des groupes sur :

- **Les modèles économiques des SIAE ;**
- **La gouvernance de l'IAE.**

Malgré une forte implication des réseaux dans ces groupes de travail, ils n'ont pas abouti à des évolutions concrètes et opérationnelles. En effet, certaines questions nécessitaient une commande politique pour permettre de bien avancer.

Le séminaire organisé le 16 juin par le CNIAE a permis de poser un certain nombre de constats et d'ouvrir des pistes de travail.

## Partenariat avec la DGEFP et la DGCS

L'IAE étant soumise à une double tutelle, Ministère de l'Emploi et Ministère de la Cohésion Sociale, les travaux et partenariats au niveau central se développent avec les différents services concernés.

***DGEFP***

Le partenariat avec notre principal ministère de tutelle, par l'intermédiaire de la Direction Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) a d'abord été inexistant, ensuite un peu chaotique pour finir sur l'espoir d'une normalisation.

Le premier semestre a été marqué par une absence de concertation. La position des réseaux, fermement opposés aux contrats de performances, a suscité un repli de la part de la DGEFP. Le travail entamé sur le modèle économique des SIAE n'a ainsi pas pu aboutir.

Suite aux premières expérimentations menées sous l'égide de la DGEFP, il en ressortait un sous financement important des structures. Il semblait donc important de voir comment remédier à cette situation, en abordant la question de la réforme du financement comme prévu par le Grenelle de l'Insertion. Il n'en fût pas ainsi et chaque partie est restée sur ses positions.

En juillet 2011, la DGEFP a lancé, sans concertation, une expérimentation sur quelques territoires, de contrats de performances sur la base de financements FDI.

Vers la fin de l'année, le dialogue a été renoué. Après une première réunion qui a permis un échange de points de vues sur la période précédente, il a été décidé de se doter d'une méthode de travail et de relancer une réflexion autour de la "Mesure de la performance de l'IAE" en acceptant d'aller au delà du seul indice des "sorties emplois".
Cette reprise de concertation et du travail en commun a permis ainsi de faire le point sur les expérimentations menées par la DGEFP. Elle a aussi été l'occasion d'associer la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) à nos travaux.

***DGCS***

Présente dans les travaux concernant l'IAE, la DGCS apporte une lecture sur des critères autres que le retour ou l'accès à l'emploi pour analyser l'apport des structures.

En 2011, elle a lancé une expérimentation "EPIDA" destinée à analyser les effets de l'allongement des parcours d'insertion. Menée en partenariat avec le réseau Cocagne et le Secours Catholique, cette démarche bénéficie de la participation d'adhérents de CHANTIER école.

Néanmoins, nous n'avons pas souhaité nous associer à l'expérimentation du "CUI 7 heures", qui ne réunit pas à notre avis les conditions de mise en place des parcours comme nous l'envisageons dans l'IAE (voir en annexe le communiqué de CHANTIER école).

### 3.1.2 Partenariat avec l'Acsé

CHANTIER école et l'ACSE ont signé, en juillet 2009, une convention pluriannuelle d'objectifs ayant pour objet la mobilisation et l'accompagnement des acteurs dans le cadre d'un programme national visant la mise en place de 100 chantiers d'insertion en lien avec la rénovation urbaine.

Ces ACI ont pour objectif de professionnaliser des personnes issues des quartiers ZUS pour leur permettre de postuler aux emplois liés à la clause sociale des marchés publics, développée dans le cadre de la rénovation urbaine.

*Le travail mené depuis 2009 peut se décliner comme suit :*

**Mobilisation et appui des acteurs locaux** :

En premier lieu, une campagne d'information et de prise de contact, a été menée et relayée par les associations régionales du réseau, auprès des Préfets délégués à l'égalité des chances, des Sous-Préfets et d'Alliance Ville Emploi.

Différents temps ont été consacrés à la prospection et la mobilisation de structures potentielles à partir de prises de contact avec les membres du réseau ou avec celles identifiées sur les tableaux de financement des CUCS ;

Ces démarches, comme les sollicitations directes par des acteurs locaux, ont débouché sur des réunions d'information et de mobilisation d'acteurs. Il y était question de présenter de manière concrète, le dispositif de chantier d'insertion de sorte à remédier à sa méconnaissance ou aux aprioris, le programme insertion rénovation, et l'appui apporté par le réseau et ses partenaires. La présentation s'appuyait sur une mallette ressource, transmise à ce stade ou sur demande dès la première prise de contact.

Généralement, ces réunions s'adressaient, dans un premier temps, à un élu local, au délégué du Préfet, un technicien du Conseil Général, le facilitateur sur le territoire, la Maison de l'Emploi quand il en existait, un service de la collectivité concernée, un technicien de la Direccte. Un certain nombre de ces rencontres sur ce niveau d'échange (information, sensibilisation au dispositif) ont donné lieu à une poursuite du travail.

Dans un deuxième temps, un travail individuel plus approfondi avec ces différents partenaires avait lieu. Dans ce cadre, le réseau ne travaillait pas forcément avec l'ensemble des interlocuteurs mais du moins leur fournissait de la documentation et de l'information constituée au cas par cas, en fonction des attentes propres et questions soulevées, ce qui pouvait être des précisions apportées à la mallette ressources pouvant être spécialisée pour des personnes non familiarisées au domaine de l'IAE.

La poursuite des échanges en continu se faisait avec le professionnel en charge du suivi du montage de l'opération et requérait une disponibilité constante.

Parallèlement, il a fallu solliciter et informer les partenaires opérationnels et financiers aux projets ce qui pouvait donner lieu à des rencontres individuelles avec la structure, à des réunions techniques ou des tours de table. L'objectif étant le même, dans l'un ou l'autre cas, de susciter l'adhésion au projet et de faire converger les orientations propres à chacun.

**Accompagnement des structures porteuses des chantiers d'insertion :**

Les sujets sur lesquels a porté l'appui, étaient très variables d'une structure à une autre, à l'exception des thèmes systématiquement abordés, de la sensibilisation aux critères d'éligibilité au programme et sur la question de la formation: en matière d'initiation à la démarche pédagogique promue par le réseau ; de recours à un organisme de formation externe ; d'élaboration d'un programme pédagogique sur mesure adapté aux techniques déployées sur le support d'activité, et de montage financier du volet formation. De même, l'appui avait trait, à des degrés divers, à la définition de l'organisation des activités : tenir compte de la durée hebdomadaire des contrats CUI, du volume de formation nécessaire et de sa planification, dans la prévision du rythme de production suffisant pour atteindre le niveau de chiffre d'affaires attendu.

Le degré d'appui au montage budgétaire également variable selon les structures : de la faisabilité d'hypothèses organisationnelles, au renseignement sur les opportunités et différentes modalités de financements et l'organisation de tours de tables financiers favorisant la recherche d'équilibre.

Il s'agissait également, d'assister les structures lors de rencontres de partenaires ;

de favoriser les mises en relation avec de nouveaux donneurs d'ordre que nous avions pu contacter et sensibiliser, en proposant un appui à l'établissement de conventions ou à la passation de marchés publics ;

de réaliser des supports de présentation, des notes d'opportunité destinées aux instances de délibération de collectivités. Ces présentations pouvaient porter sur des activités connexes au programme insertion rénovation, néanmoins nécessaires à l'équilibre économique et au développement des structures.

L'appui a concerné, dans une moindre mesure, la constitution de dossiers de conventionnement des projets au niveau de l'élaboration du mémoire sur le projet d'insertion.

**Accompagnement de la mise en œuvre de l'action**, à travers :

la veille informative, suivant ces questions régulièrement soumises :

la Convention collective des ACI et les accords en cours d'application ; des thématiques prisées en fonction de l'actualité (types de supports d'activité complémentaires…) en vue d'encourager de nouveaux partenariats et de valoriser l'activité des structures ; les difficultés de gestion de l'enveloppe des contrats aidés au deuxième semestre 2010 en relayant l'action de mobilisation menée par les têtes de réseau de l'IAE;

La réponse aux demandes d'information pouvant porter sur tout sujet en lien avec l'activité propre à chaque structure, par exemple : l'accompagnement spécifique à mener face à des situations d'illettrisme et les partenariats à établir en fonction de l'offre de formation spécialisée existante sur le territoire ; aspects réglementaires relatifs à la fonction employeur ; le développement d'autres types d'activités pour assurer l'équilibre économique d'ensemble ou compléter l'accompagnement apporté aux participants (chantiers éducatifs, conditions de mise en place d'un organisme de formation…). Pour ces recherches, différents professionnels et membres du réseau (centre de ressources, formateurs…) comme des professionnels extérieurs ont dû être sollicités : Agence Nationale de Lutte contre L'illettrisme, experts juridiques, consultants sur les clauses sociales, experts en ingénierie pédagogique, réseau des associations de prévention spécialisée… ;

La promotion et la diffusion d'expériences existantes ou menées par des acteurs du réseau afin d'aider dans les choix et réflexions, une visite de l'action de Lyon a notamment été organisée, s'adressant à des porteurs de projet et également proposée à des facilitateurs et des techniciens de la Direccte ;

**Appui à l'expertise juridique et technique aux fins d'identifier un ou plusieurs lots de la rénovation urbaine, support du chantier d'insertion**

Plusieurs temps de travail ont le plus souvent été nécessaires avant de pouvoir identifier précisément des lots avec les donneurs d'ordre, une fois qu'un certain nombre avait été trouvé, ces réunions pouvaient se poursuivre plus facilement sans notre intervention, afin de planifier des opérations ultérieures. Nous avons bénéficié, sur une partie des projets, du soutien de P. Loquet, mandaté par l'ANRU.

Dans les cas où des opérations avaient été préalablement identifiées, il s'agissait de sensibiliser sur les conditions, y compris administratives et financières, à prévoir en fonction des contraintes de production particulières des chantiers d'insertion : s'assurer qu'un montant suffisant de travaux était envisagé ; désigner un interlocuteur de terrain afin de permettre à la structure de rendre compte des impondérables en temps réel (absences répétées, épuisement de la matière d'œuvre et autres aléas responsables de rallongement des délais d'exécution…) ; demande d'octroi d'avances de règlements.

**Mobilisation et appui auprès du SPE et autres prescripteurs - mobilisation d'autres partenaires nationaux susceptibles de renforcer l'efficacité de l'action** :

Il n'a pas été nécessaire de mobiliser à notre niveau le SPE et autres prescripteurs de manière spécifique dans la mesure où ces partenariats étaient déjà établis avec les structures dans le cadre de leurs activités initiales. La détermination et la transmission des profils pour les recrutements sur les postes en insertion ont suivi les modes opératoires préexistants ou ont été intégrés dans les rencontres techniques des cellules insertion des PRU.

Les réseaux Crépi, CNCE GEIQ, la Direction Générale de l'AFPA et France Active ont été associés dès en amont, à la mise en œuvre du programme. Ils ont été conviés à une journée d'information générale, avec la participation de l'Acsé et de l'ANRU, sur les thèmes : des actions mises en œuvre par chacun ; des clauses d'insertion (intervention de P. Loquet) ; de la détermination du contenu d'une mallette outil. Celle-ci a pour objet de présenter le programme et ses exigences, les appuis pouvant être apportés par le réseau et ses partenaires et les ressources utiles à l'ingénierie de montage des projets. Ces partenaires ont ainsi pu contribuer, à l'élaboration de supports, de même que 4 associations régionales du réseau volontaires pour relayer la méthodologie d'accompagnement sur les territoires. Cette étape a pris la forme de temps de travail individuels et trois réunions de travail en commun.

Deux rencontres de présentation du programme ont été organisées, auprès de réseau Alliance Ville Emploi en septembre 2009, en présence de représentants de l'équipe salariée nationale et de délégués régionaux, professionnels des Maisons de l'Emploi et PLIE membres du réseau.

En 2011, une expérimentation a été engagée sur 4 structures, pour des actions de parrainage avec le réseau Pro BTP, organisme de retraite et de

prévoyance de la branche BTP, engagé dans des actions de soutien à l'emploi dans le secteur. Ce partenariat au niveau national, en définissant les conditions d'intervention de pro BTP au sein des structures, a également pour objectif d'encourager les initiatives avec les structures adhérentes au réseau.

## BILAN D'ACTIVITE 2011

*Globalement, cette année a été marquée par un contexte économique et institutionnel plus contraint :*

Les précédents bilans d'activité, mettaient en évidence, la nécessité toujours plus astreignante pour les structures, de composer entre les divers partenariats institutionnels, nécessaires et à l'activité d'insertion et à l'atteinte de la viabilité économique.

Malgré le soutien apporté par l'ACSE et l'ANRU, le programme insertion rénovation n'a pas fait exception au constat du modèle économique difficile des chantiers d'insertion, que le contexte de restriction des budgets publics depuis 2010 a d'autant plus renforcé. Celui-ci a de surcroît, à son tour accentué le sentiment de fragilité des structures et de méfiance vis-à-vis des financements (ou d'engagements financiers dans certains cas) publics annoncés dans le cadre du dispositif.

Les limitations de postes en contrats aidés, en particulier, ont remis en question depuis 2010 déjà, les possibilités de mettre en place de nouveaux projets et par là même, celles de répondre aux besoins sur les territoires. Ce qui de manière générale amenait à n'envisager le dispositif que pour des structures en recherche d'activité (auxquelles on ne demanderait un conventionnement au plus pour un ajout d'un à cinq postes complémentaires).

Les Direccte se sont davantage appropriées le dispositif, parfois des temps d'explication ont suffit à remédier à des risques d'écart d'interprétation quant aux intérêts et enjeux du dispositif : éviter qu'il soit perçu comme moyen de répondre facilement à l'objectif de favoriser l'accès des SIAE aux clauses d'insertion en négligeant l'effort de sensibilisation et d'accompagnement des donneurs d'ordre pour se prémunir du risque de fragiliser les structures par une commercialisation, non plus adossée à un projet local d'insertion, mais dépendante de marchés publics à tout-va.

*Cependant, une avancée indéniable introduite par le dispositif.*

Quels qu'en soit les obstacles, on ne peut que se féliciter de l'attention apportée sur la difficulté pour les chantiers de parvenir à disposer de commandes d'activités suffisantes et constantes. Le principe étant d'inciter à associer en amont des donneurs d'ordre et à planifier à l'avance des commandes afin de permettre à la structure d'envisager plus sereinement la continuité de son activité.

En écho au précédent bilan annuel, nous nous devons de rappeler, le temps que ces pratiques demandent pour se mettre en place, auquel s'ajoute le cadre technique et financier restreignant des programmes d'opération de la rénovation urbaine rendant l'approche et la mobilisation des services techniques (bailleurs et collectivités) d'autant plus difficile.

Les expériences telles que Lyon démontrent « l'alchimie » de la combinaison de la volonté politique au-delà de la simple déclaration d'intention (orientation devant être portée par un

niveau hiérarchique au services), et d'un fort investissement des personnes chargées de coordonner la démarche, au vu du suivi technique requis (capacité de mobilisation, maintien de la dynamique, ajustements continuels face aux aléas de la production des chantiers) et dans le cas des bailleurs sociaux, de l'indispensable adhésion des personnels interlocuteurs des chantiers. Les acteurs parlent d'ailleurs « d'affaire de personnes » faisant qu'une agence locale d'un bailleur coopère ou non avec les chantiers d'insertion. On comprend donc que les orientations émanant du siège ne suffisent pas à enclencher des partenariats, elles n'épargnent pas de provoquer des prises de contact, et de sensibiliser les interlocuteurs de terrain. Condition qui, pour autant, n'apporte pas plus d'assurance quant à la poursuite du partenariat engagé, dès lors que ces interlocuteurs changent.

LES ACTIONS ACCOMPAGNEES PAR LE RESEAU DANS CE PROGRAMME

***46 actions accompagnées, 27 ont pu intégrer le dispositif parmi celles qui y étaient conformes.***

l'acsé
l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

## AUTRES ACTIONS

Les différentes sollicitations auxquelles nous avons répondu peuvent être classées comme suit :

*Projets inappropriés au dispositif :*

| *Contact -lieu* | |
|---|---|
| *Mairie de Pau* | Requalification du projet en chantier formation dans le cadre de la mise en place d'une plate-forme d'insertion : dispositifs de l'IAE en lien avec des dispositifs et organismes de formation.<br>Capitalisation d'informations (réglementaires, retours d'expériences), appui technique.<br>Organisation d'un temps d'échanges avec l'appui d'experts juristes et en ingénierie pédagogique. |
| *Délégué du Préfet sur Drancy (93)* | Requalification du projet en chantier formation. Capitalisation d'informations (Fiche retours d'expériences) |
| *Association APRONET et Partenord Habitat – Loos (59)* | Bien que les aspects qualitatifs du projet répondaient au dispositif, (formation et préparation des bénéficiaires aux emplois des clauses d'insertion de quartiers PRU à proximité, en lien avec les facilitateurs) les opérations de travaux n'étant qu'en ZUS et non sur un PRU, le projet n'a pas été retenu par la préfecture. |
| *Ville de la Ciotat* | Une action de chantier formation, complémentaire à un chantier d'insertion existant, a été définie au vu des besoins. |

*Projets qui n'ont pu intégrer le dispositif essentiellement pour insuffisance de financements :*

| | |
|---|---|
| Plaine commune (93) | Information générale et appui spécifique sur le volet formation.<br>Un chantier formation a été envisagé en contrepartie. |
| Association AVIEE, Pas de Calais Habitat - Bruay la Buissière (62) | Mobilisation et sensibilisation des partenaires et du bailleur.<br>Projet non retenu par la préfecture |
| Mairie de St Brieuc | Réorientation vers un projet de chantier formation permanent (sessions d'accueil de stagiaires en continu). |
| Habitat Marseille Provence – MDE - Marseille | Information et appui en vue de deux chantiers d'insertion envisagés sur deux quartiers distincts.<br>A ce jour, pas de nouvelles de la DIRECCTE sur les postes en contrats aidés disponibles. |

*PRU trop avancés, avec une carence d'activités possibles :*

| | |
|---|---|
| MDE - Caen | Participation à une journée d'information et de sensibilisation menée par la Maison de l'Emploi, sur le dispositif.<br>Poursuite de l'appui dans le cadre d'une autre action évoquée à partir de la commande d'achats courants des collectivités et bailleurs. |
| Ville - Miramas | Information de la collectivité.<br>Malgré le manque de supports d'activité, une action avec des opérations hors PRU est tout de même évoquée. Un deuxième obstacle du montage budgétaire difficile, a freiné le projet. |

*Etape prématurée : attente validations politiques, attente de disponibilité d'opérateur, attente liée à des travaux ultérieurs pas encore budgétés :*

| | |
|---|---|
| Maison de l'emploi de Chalon sur Saône | Information et appui dans l'inscription d'heures d'insertion dans le cadre d'un marché pour une opération de construction d'un immeuble. |
| Eure Habitat –Evreux | Information et appui spécifique sur l'identification de supports appropriés au chantier d'insertion. Pour le moment, pas d'opérateur en capacité de porter une nouvelle activité, le projet n'est envisageable que pour 2012 (période de disponibilité d'un opérateur) Dans cette attente, réorientation et accompagnement pour aider le bailleur à inscrire des clauses d'insertion en faveur du positionnement des SIAE sur ses marchés. |
| MDE de Roubaix – communauté urbaine Lille Métropole – GIP (maîtrise d'ouvrage RU) | Information et sensibilisation des acteurs (services précités, préfecture, Direccte, bailleur) qui s'est répercuté sur des actions plus locales en ZUS entre les bailleurs sociaux et les ACI, néanmoins des enjeux politiques ont rendu difficile la perspective d'un projet en PRU associant différents partenaires techniques et donneurs d'ordre. |
| Association des Compagnons bâtisseurs-Bordeaux | Dans le cadre de la poursuite d'un chantier insertion rénovation déjà en place, sur un patrimoine public d'un quartier en PNRQAD Aucun travail à dédier à l'ACI n'est pour le moment arrêté. Et malgré l'adhésion de la préfecture, aucune indication sur sa capacité à financer. |
| Vitrolles | Démarrage de la mise en œuvre des clauses d'insertion (Charte locale d'insertion signée en fin 2010), besoin pour les maîtres d'ouvrage d'expérimenter la réalisation d'heures d'insertion avant d'être en mesure d'envisager un chantier d'insertion |
| Mairie de Niort – Communauté d'agglomération | Attente de validation politique pour un projet adossé à des opérations programmées entre 2012 et 2014. |
| Mairie de Pointe-à-Pitre | Attente d'un engagement politique sur le principe. |

**ACCOMPAGNEMENTS SANS SUITE**

| | |
|---|---|
| Mairie de Clichy-la-Garenne | Des difficultés préalables liées à la programmation RU et la démarche n'a pas été suivie suite au départ de personnel en interne. |
| GPV renouvellement urbain PLIE –Marseille | Information et appui. Un passage à une consultation pour marché public à laquelle le réseau n'a pas été associé. |
| Cucs de Cannes | Echange d'informations (participation à des réunions, au-delà des échanges téléphoniques). |
| Délégué du préfet du Puy-de-Dôme | |
| Mission locale 14ème –ICF la Sablière | |
| Service Politique de la Ville Paris 18ème-PLIE 18-19ème-Paris Habitat | |

**AUTRES ACCOMPAGNEMENTS SOLLICITES**

*Apport d'informations - Contributions à des journées /séminaires sur les clauses d'insertion*

| | |
|---|---|
| MDE Fréjus/St Raphaël | Mise en relation avec des intervenants |
| Sevran | Intervention dans le cadre de journées |
| Nantes Métropole | |
| Nice | |
| MDE du Nord-Ouest Seine-et-Marne | Information et appui sur la mise en œuvre de clauses d'insertion |

### 3.1.3 Formalisation de l'accord cadre avec Pôle Emploi

L'accord cadre entre Pôle Emploi et les réseaux de l'IAE dont CHANTIER école a été signé en 2011 et a pu faire l'objet d'un certain nombre de déclinaisons régionales. Notre proposition d'accompagner les acteurs dans cette démarche au niveau régional n'a pas rencontré un écho favorable auprès de nos partenaires financeurs.

Les démarches entreprises n'ont, par conséquent, pas été identiques sur l'ensemble des régions.

Un comité de pilotage du 23 novembre 2011 a permis d'identifier des lieux où il ya avait un blocage avec des évolutions contrastées : Bourgogne, Midi-Pyrénées et Rhône Alpes notamment. Il a été décidé d'une approche méthodologique et des outils à l'ensemble du réseau de Pôle Emploi pour permettre d'assurer au mieux la déclinaison régionale de cet accord cadre.

### 3.1.4 Le CNAR IAE

Participant au CNAR IAE dès son démarrage, le réseau a poursuivi sa participation en 2011.
Il s'est fait le relais auprès de ses adhérents des actions et formations développées au sein du CNAR IAE, a contribué à la rédaction de la fiche technique ACI, d'un article dans la lettre, mais aussi d'une note d'information à destination des DLA sur la convention collective des ACI.
Enfin, le réseau a poursuivi le travail mené dans le cadre des auto diagnostics en relayant les informations, tant auprès de ses adhérents que de ses associations régionales et en encourageant à la formation au sein de son réseau. Ainsi, 18% des structures ont été accompagnées par le réseau.

1 Répartition des accompagnements Auto diagnostics

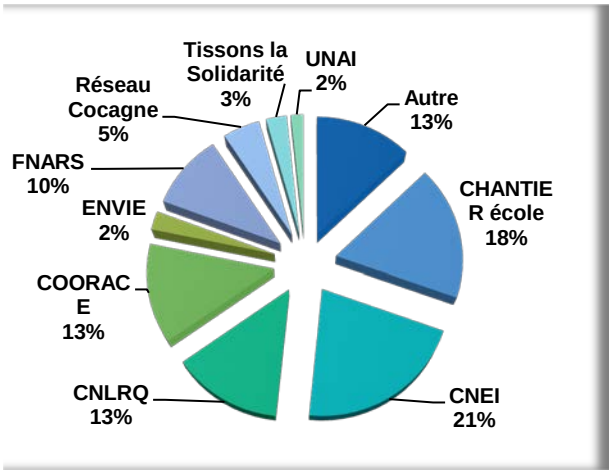


T

*La question de la gouvernance du CNAR IAE déjà posée en 2010, a conduit le porteur du CNAR IAE à annoncer durant l'année 2011, qu'il se désengagerait à compter de 2012.*

### 3.1.5 Travail sur le lien IAE/Europe piloté par l'AVISE

Motivations et objectif : L'insertion par le travail joue un rôle essentiel dans le maintien de la cohésion sociale dans les différents pays membres. Le contexte actuel marqué par la crise, conduit les politiques européennes à accorder une place privilégiée aux politiques d'inclusions, devenues axes prioritaires de la stratégie de l'UE (Stratégie « EU2020 »). Réciproquement, l'impact de la législation européenne sur le statut et le fonctionnement des structures de l'insertion par le travail est de plus en plus fort.

**Une opportunité s'offre aux acteurs de l'IAE d'être forces de proposition afin d'influer sur les orientations communautaires.**

Par ce biais, il devient possible d'apporter nos points de vigilance vis-à-vis des incidences du postulat de la libre concurrence, d'œuvrer pour la reconnaissance de l'exemplarité de l'insertion par l'activité économique à la française et de son rôle à jouer dans la construction d'une politique d'inclusion sociale. Face à cet enjeu, l'IAE jusqu'alors fragmentée dans ses réseaux de lobby, doit nécessairement s'organiser et se faire partenaire permanent des réformes en cours au niveau européen.

→ **Ce groupe a donc vocation à porter ces enjeux aux différents niveaux d'action communautaire** : à la commission européenne (notamment par la DG Politiques régionales en charge des Fonds Structurels), au parlement européen via « l'inter-groupe économie sociale » pour participer aux instances reconnues de lobbying et de représentation auprès des instances communautaires (« Pour la solidarité »…)

→ **Contribuer à ce que l'IAE bénéficie davantage des fonds européens.**

Cette année ont été définis les axes d'intervention suivants **:**

- **Des actions d'information :**

Appui à l'organisation de journées d'information en région, *portées par l'AVISE*
Projet de Mutualiser la veille entre réseaux (ex. élaboration d'une newsletter « Europe/ IAE », Elaboration de supports pédagogiques techniques (ex.sur les aides d'états).

- **La Promotion des Actions de formation FSE et FEDER de l'AVISE, en région**
- **Des Actions d'appui/ d'animation/ d'accompagnement (en projet)**

outiller les relais régionaux de l'IAE en supports techniques à destination des SIAE
Dans ce domaine, le réseau a essentiellement contribué, cette année, à mobiliser les structures sur les actions d'information et de formation, ce qui a permis de programmer des sessions pour 2012 en région.

Ces actions techniques dépendent de l'appui politique qui sera apporté, à commencer par le niveau national, en traitant de ces questions au CNIAE : initier des rencontres avec la sous-direction FSE de la DGEFP (difficultés, pistes d'amélioration), contribution au processus d'élaboration de la prochaine programmation des Fonds structurels.

### 3.1.6 Contribution au programme d'actions de la DGEFP, voué à favoriser l'accès des SIAE à la commande publique :

Réunion en septembre de présentation notamment, des orientations de l'Etat, et des plans d'actions du Service des achats responsables de l'Etat et de la DGEFP.

Engagement de collaborations avec les personnels référents sur ces questions dans chaque réseau et à l'AVISE (échanges d'informations).

**MARCHES PUBLICS**

Intervention en mai, dans une réunion de coordination départementale des ACI du 77, animée par la délégation Ile-de-France et ayant généré des sollicitations :
- Communauté d'agglomération du Pays de Maux (CAPM) - PLIE PP2C – association Horizon appui à élaboration d'un marché art 30, et réalisation d'une note d'opportunité à présenter en Conseil Communautaire.

- Horizon : appui à la réalisation d'une clause d'insertion auprès d'une entreprise par le détachement d'un salarié du chantier.

- Maison de l'emploi du Nord-Ouest Seine-et-Marne : Information et appui sur la mise en œuvre de clauses d'insertion

Autres accompagnements :
- Communauté de communes du Nord de la Martinique : mise en œuvre des différentes clauses d'insertion dans les marchés ; appui à la rédaction de marchés.
- Réagir Ensemble à Nantes : Appui sur réponse à un marché en cotraitance avec un CHRS

### 3.1.7 Groupe ruralité

*Pour rappel :*

Il s'agit d'un groupe de travail piloté par la FNARS et constitué à la mi 2009, en réponse à un appel à projet de la MSA dont l'objectif est d'identifier les problématiques particulières de précarité rurale et d'apporter des propositions aux pouvoirs publics.

Composition de départ : Caisse centrale de la MSA, CHANTIER école, Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ), Familles rurales, Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), Fédération des PACT « Bâtisseurs de solidarités pour l'habitat », Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM), Habitat & développement, Solidarité paysans.

*Cette année les travaux ont été orientés par les 10 conclusions d'un colloque organisé par le groupe en 2010, ayant permis d'associer des associations et des collectivités à la réflexion :*

**Une des propositions portant sur la création de clause sur la ruralité dans les appels à projet et marchés publics, a notamment été retravaillée (problème de conformité au code des marchés publics) pour aboutir finalement au principe de proposer différents critères selon que les élus s'orientent vers les marchés ou vers la subvention. Ces critères doivent permettre d'apprécier, lors de l'étude des offres d'une consultation pour mise en concurrence (ou dans le cadre d'un appel à projet), les opérateurs (locaux) les plus à mêmes de répondre aux besoins spécifiques des territoires.**

Le groupe a choisi de concerter les acteurs locaux, confrontés à ces questions, à la détermination de ces critères. L'enjeu est de défendre le mode de la subvention, dans la mesure du possible. Le cas échéant, faire en sorte que les clauses d'insertion deviennent un instrument au service d'une politique d'insertion cohérente, laissant place à la concertation avec les structures.

Dans ce cadre, il a été prévu pour 2012 :

- De rencontrer les associations des Maires de France et des Départements de France
- D'organiser 2 journées de travail en région, avec des associations locales, des élus et techniciens de collectivités.

En cette période d'échéances électorales, le groupe a, d'autre part, décidé d'adresser un texte de propositions aux candidats. **Le réseau a participé à la rédaction de ce texte mais a jugé plus pertinent que le CELAVAR soit signataire, afin de ne pas brouiller la stratégie de communication suivie sur le champ de l'IAE.**

## 3.2 Autres Partenariats

### 3.2.1 La force et les enjeux de la mobilisation collective : l'inter réseaux de l'IAE

Mutualiser les forces, optimiser les démarches pour plus d'efficacité dans le travail de déploiement de l'IAE. Ce sont les motivations des principaux réseaux qui ont décidé de renforcer leur travail commun.

Tirant les enseignements du Grenelle de l'insertion et profitant des échéances présidentielles et législatives de 2012, 10 réseaux de l'IAE dont CHANTIER école ont décidé de travailler à une plateforme de propositions communes. Cette démarche d'ampleur qui ne verra son aboutissement qu'en 2012 n'était pas exclusive d'autres démarches plus spécifiques.

#### 3.2.1.1 Plateforme commune

Plutôt que de mettre en avant les différences, les réseaux ont décidé de travailler sur une stratégie commune. Objectif : promouvoir l'IAE, rendre le secteur plus lisible et faire en sorte que le thème soit pris en compte lors de la prochaine campagne électorale.

Un premier "texte fondateur" a été validé par l'ensemble des réseaux et une "plateforme numérique partagée" a été mise en place (http:/lessolutionsdeliae.org).

Un groupe, dont fait partie CHANTIER école, a été chargé de rédiger un ensemble de propositions pour développer l'IAE et permettre d'atteindre dans le 5 prochaines années un volume de 500 000 emplois.

Les principaux points de cette plateforme ont été défendus par les quatre réseaux (CHANTIER école, COORACE, CNEI, FNARS) lors d'une audition par la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale en décembre 2011 (compte-rendu en annexe).

#### 3.2.1.2 Partenariat avec le CNEI

CHANTIER école et le CNEI ont signé un accord de partenariat. Cet accord décliné en PACA et en Bretagne n'avait pas fait l'objet d'actions particulières en 2011. Néanmoins, nous avons été invités à une réunion du bureau fédéral du CNEI en novembre de cette même année. A cette occasion, il a été décidé de relancer le partenariat entre les deux réseaux et de travailler spécifiquement sur certaines thématiques.

Le Secrétaire général du CNEI et le Délégué National de CHANTIER école ont été chargés de faire des propositions aux administrateurs.

### 3.2.2 SNCF, le partenaire entreprise privilégié

Avec l'aide de Chantier école Ile de France, nous avons assuré l'appui aux acteurs des projets du programme national des chantiers d'insertion SNCF pour l'année 2011 avec:

**L'élaboration d'un outil de reporting**

- Conception d'une base de données des chantiers d'insertion du programme SNCF menés par des associations adhérentes à CE ou non, en 2010 et 2011 ; les paramètres de l'outil ont été définis au cours de groupes de travail avec Vincent Bouznad (SNCF), Philippe Louveau, Elodie Agu (CHANTIER école Ile de France), Fréderic Lorence (CHANTIER école Basse Normandie) et Sylvie CHAUMIE (cadre SNCF mise à disposition de CHANTIER école).

- Création et mise en œuvre

Définition des 20 items à renseigner dans la base

- → Elaboration et mise en forme par Aurore Prévot (Chantier école Aquitaine) du questionnaire à renseigner par les associations partenaires ; à noter que l'information qui concerne l'utilisation du logiciel LEA par l'ACI n'a pas été exploitée et n'est pas suivie dans la base.
- → Envoi en juillet 2011 du questionnaire aux associations via les associations régionales CE si existantes et via le réseau des Managers Engagement Sociétal
- → Relance constante faite auprès des ACI pendant 6 mois,
- → Alimentation de la base de données arrêtée au 1er février 2012 et complétées avec les données des chantiers d'insertion publiées sur le site interne SNCF de l'Engagement Citoyen Solidaire

- Quelques données pour caractériser le programme des chantiers d'insertion SNCF extraites de l'outil

  En 2011, 57 ACI ont mené un chantier d'insertion dans ce cadre, dont 47 adhérents à CE alors qu'en 2010, 37 ACI avec 34 adhérents CE.

  **Ce qui représente :**
  246 mois de chantier avec 461 salariés en insertion et un budget SNCF de 1 772 933 € pour l'année 2011 contre 248 mois avec 547 salariés et un budget SNCF d'un montant de 1 752 769 € pour 2010

  Il est à noter que ce partenariat n'est pas encore présent dans l'ensemble des régions.

**Réalisation de diagnostic et état des lieux permanent des 2 réseaux impliqués**

- Animation ou co-animation de regroupements de coordination entre les réseaux réciproques,
- Propositions d'actions et d'évolution dans le cadre d'un plan d'actions stratégiques annuel

Assistance technique et lien entre les acteurs

- Participation et / ou animation de groupes de travail techniques du réseau sur ces thématiques en lien avec d'autres partenaires,
- Intervention éventuelle en qualité de personne ressource dans le cadre de certaines actions du réseau,
- Veille informative et technique sur cette action avec la constitution d'une base documentaire,
- Proposition d'actions de valorisation des actions,
- Information sur les changements et enjeux liés à cette action,
- Recherche de solutions et propositions en fonction de la demande des services du réseau et des acteurs

## 4. UNE COMMUNICATION AMELIOREE

L'axe communication est essentiel au sein du réseau. Visant à diffuser le plus largement possible les travaux et les positions de CHANTIER école, mais également à relayer les éléments fondamentaux des politiques publiques en matière d'insertion et d'emploi, la communication du réseau est gérée par une commission nationale présidée par un membre du bureau national. Outre les « info express adhérents » et les « Lu ou Vu pour Vous » (à vocation interne) la Lettre des acteurs et le site internet sont les outils de communication de référence.

### 4.1 La Lettre, l'outil de référence

Chaque année, c'est au travers de la diffusion de sa « Lettre des acteurs » que le réseau communique largement. Désormais, bien identifiée par ses lecteurs, la « Lettre » est diffusée en format papier (impression sur papier certifié développement durable). Cette année, sa diffusion a ciblé 3200 destinataires.

Par ailleurs, une NewsLetter (réalisée à partir de la version papier mais aussi de la rubrique « actualités » du site internet) est adressée à tous les contacts de la base « partenaires » du réseau mais aussi aux adhérents, aux associations régionales et aux personnes qui se sont inscrites sur le site internet.

Cela représente 2241 contacts au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, tous les numéros de la « Lettre des acteurs » sont téléchargeables sur le site internet de CHANTIER école.

Désormais, afin de mieux différencier les numéros de la « Lettre », chaque première page de la Lettre est illustrée avec une image en lien avec le thème central.

Publication de 5 numéros en 2011 (cf annexes)
N° 52 – Février 2011
N° 53 – Avril 2011
N° 54 – Juin 2011
N° 55 – Octobre 2011
N° 56 – Décembre 2011

### 4.1.2 Un nouveau site internet

Le nouveau site internet a été mis en ligne au 2ème semestre 2011, le 22 novembre. Il se veut plus illustré et plus interactif.

association nationale
les acteurs du
CHANTIER école
insertion/formation
Le réseau des acteurs de l'insertion et la form
Contacts
Déconnexion...
10
Présentation
Actualités
Outils
Formations
Publications
Ressources
En région
Adhérents
Rechercher :
9
Actualités
1
2
Vie du réseau
Vers une nouvelle organisation de l'équipe (24 octobre 2011)
Après la dernière assemblée générale, Philippe Louveau a proposé au conseil d'administration de modifier l'organisation de (...)
Lire la suite...
Phase 2 du projet de structuration de notre réseau (24 octobre 2011)
Après le première phase conclue par l'assemblée générale extraordinaire de 2009, la commission organisation et (...)
Lire la suite...
Qui fait quoi dans le réseau ? (30 septembre 2011)
Ce document va vous permettre d'identifier les permanents (association nationale et régionales), les élus du réseau (...)
Lire la suite...
Formations CHANTIER école
Dispositif socle de compétences pour les salariés de niveau V et infra V des ACI (25 octobre 2011)
Au titre de la branche des ACI, le Synesi (Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion) a sollicité (...)
Lire la suite...
5
La Lettre des Acteurs n° 55
Le logiciel Léa
SYNESI
6
INSERTION OU FORMATION, DES CHANTIERS POUR TOUS !
Vidéo AFPA TFS ( 12 min - 2006)
SNCF : un programme ambitieux pour l'insertion sociale et professionnelle
Présentation du partenariat SNCF

***Les principaux changements :***

- Une page d'accueil avec des actualités classées par thèmes (1) et la possibilité de s'abonner via un flux RSS (2). Le classement thématique des actualités permet également d'enrichir contextuellement les rubriques. Par exemple, les actualités sur la formation sont reprises dans la rubrique « Formations » (4)

- Des rubriques phares visualisées et accessibles dès la page d'accueil (5) :
  - La Lettre des Acteurs
  - Le logiciel Léa
  - Le Synesi
  - Les formations
  - Les associations régionales
- Des articles mis en avant suivant l'actualité ou La dernière Lettre des Acteurs (6) :
  - Fiches expériences (Zoom sur une action)
  - Partenariat SNCF
  - Rencontres nationales…

association nationale
les acteurs du
CHANTIER école
insertion/formation
Le réseau des acteurs de l'insertion et la for
10
Contacts
Déconnexion...
Présentation
Actualités
Outils
Formations
Publications
Ressources
En région
Adhérents
Accueil du site > Présentation > CHANTIER école, c'est quoi ?
Sommaire
CHANTIER école, c'est quoi ?
Regrouper les acteurs autour de la (...)
Focus sur les ACI
Des objectifs
Une réflexion permanente
CHANTIER école et les 5 fonctions
Une reconnaissance institutionnelle
8
7
Débat : chantiers-école et IAE
(TFS - 55 min - 2008)
Un réseau dynamique
CHANTIER école, c'est quoi ?
CHANTIER école est un réseau au service de l'insertion par l'activité économique (IAE) dont l'objectif est de permettre aux personnes exclues durablement du marché du travail de retrouver, non seulement un emploi, mais aussi de se réinsérer socialement.
Le réseau, qui se décline en 17 régions, regroupe à ce jour près de 600 adhérents, aussi bien en France métropolitaine que dans les DOM-TOM, soit plus de 1 000 chantiers et ateliers d'insertion/formation. Cela représente plus de 20 000 salariés en insertion ou stagiaires en formation encadrés par quelques 5 000 salariés permanents.
Il développe une meilleure connaissance des bonnes pratiques à travers les mises en place d'une démarche d'amélioration qualitative, d'un observatoire national et d'un centre de ressources.
Regrouper les acteurs autour de la charte nationale
L'association nationale CHANTIER école, regroupe des membres actifs, personnes physiques et personnes morales qui initient, coordonnent et/ou mettent en œuvre la démarche pédagogique du chantier-école, ainsi que des membres associés, personnes physiques et morales qui se reconnaissent dans la charte nationale des acteurs. Rédigée par les acteurs réunis à Roubaix en 1995, la charte de CHANTIER école rassemble les membres du réseau autour d'un concept commun dont ils s'engagent à respecter les fondements répertoriés en 10 points.
Rechercher :
9
Dernières actualités...
Phase 2 du projet de structuration de notre réseau (24 octobre 2011)
Vers une nouvelle organisation de l'équipe (24 octobre 2011)

- Un contenu multimédia enrichi avec plus d'illustrations, de vidéos (7)
- une navigation améliorée avec des sommaires sur les pages plus chargées en contenu (8) et un moteur de recherche sur toutes les pages (9) pour retrouver un mot ou groupe de mot dans tous les articles ou rubriques du site.
- A partir de janvier 2012 sera mis en place un accès restreint pour les structures adhérentes (10) avec un nouvel espace où ils pourront trouver des rubriques qui leur seront réservées :
  - Lu ou Vu pour Vous
  - Questions réseau
  - Agenda des réunions du réseau
  - Comptes-rendus des conseils d'administration et Assemblées générales
  - Groupes de travail et commissions
  - Forums d'échange sur les outils du réseau (Léa)

  L'accession à cet espace se fera avec les mêmes identifiants et mots de passe que pour le téléchargement du logiciel Léa.
- Un accès direct à la banque de données pédagogiques sur la page d'accueil du site pour les utilisateurs autorisés.

***Abonnement au flux RSS, mode d'emploi :***

Le flux RSS (syndication des articles) des actualités permet aux internautes (ou d'autres sites internet) de s'abonner et recevoir en direct un résumé des dernières actualités mises en ligne sur le site chantierecole.org.

Pour s'abonner :

- cliquer sur l'icône sur la page d'accueil ou dans la rubrique « Actualités »
- suivre les instructions pour choisir l'application (Firefox, Inter Explorer, Yahoo, Netvibes, Google, Outlook, Thunderbird…) qui va gérer l'affichage des articles sur votre ordinateur (ou smartphone)
- cliquer sur « S'abonner »

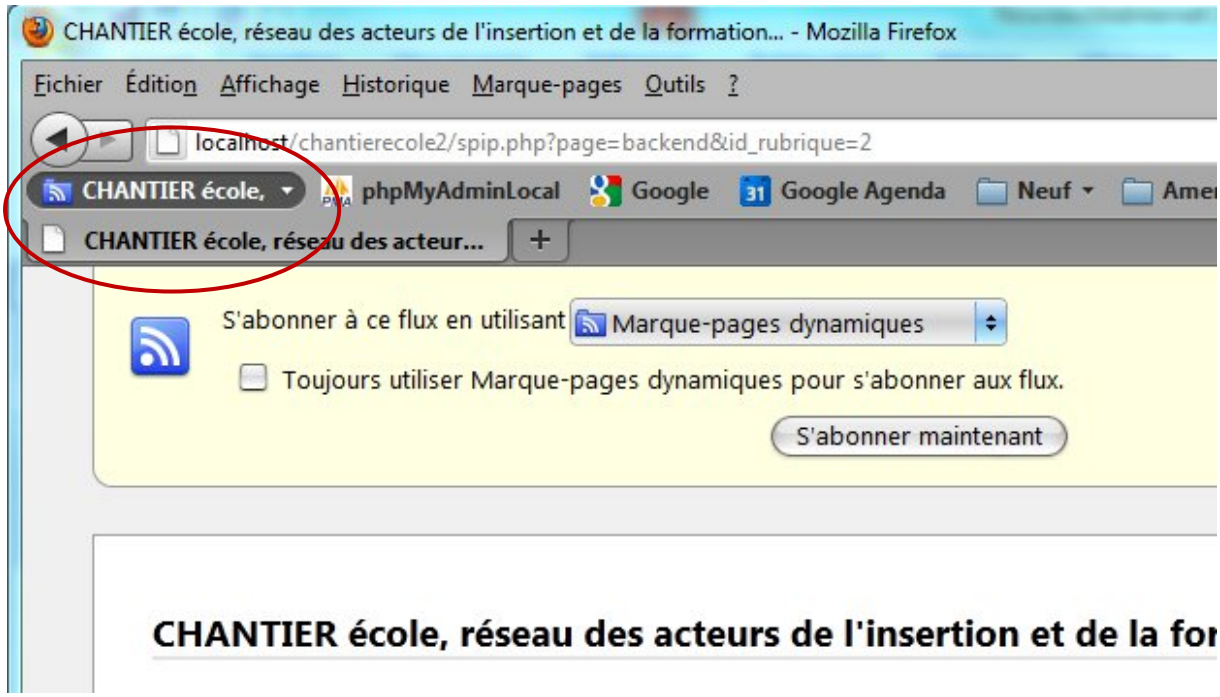
CHANTIER école, réseau des acteurs de l'insertion et de la formation... - Mozilla Firefox
Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?
localhost/chantierecole2/spip.php?page=backend&id_rubrique=2
CHANTIER école,
phpMyAdminLocal
Google
Google Agenda
Neuf
CHANTIER école, réseau des acteur...
S'abonner à ce flux en utilisant
Marque-pages dynamiques
Toujours utiliser Marque-pages dynamiques pour s'abonner aux flux.
S'abonner maintenant
CHANTIER école, réseau des acteurs de l'insertion et de la for

*Exemple d'abonnement aux Actualités de CHANTIER école dans Firefox 8.0*

### 4.1. 3 L'actualité du secteur : Lu ou Vu pour Vous

Imaginées sous forme de lettre électronique avec des liens vers des documents sur Internet et conçues pour assurer une veille juridique, les lettres électroniques « Lu ou vu pour vous » ont été diffusées à une douzaine d'exemplaires sur l'année. Elles sont consultables sur le site du réseau : [www.chantierecole.org](http://www.chantierecole.org)

### 4.1 . 4 L'appui aux acteurs : Le centre de ressources

Un des objectifs du réseau réside dans l'échange et la mise en commun d'expériences. Un des rôles de notre Centre de Ressources est de faciliter l'échange et d'organiser la mise en commun d'informations, d'outils et le partage d'expériences entre adhérents.

Cette fonction s'organise actuellement de manière différente en fonction des besoins. Il peut ainsi s'agir de répondre à une demande précise d'un adhérent portant sur une problématique liée à son action. Celle-ci peut porter aussi bien sur la réglementation touchant les ACI, que celle concernant le support de production. Les questions relatives au droit social sont évidemment très significatives.

L'échange de pratiques donne lieu à la création de fiches techniques thématiques permettant de répondre de manière plus rapide en cas de nouvelle interpellation sur le même sujet.

Le centre de ressources intervient aussi en appui aux associations régionales du réseau dans le cadre de certaines actions.

Une banque de données est aujourd'hui disponible et dont l'exploitation devra être optimisée pour la rendre plus accessible aux adhérents.

## L'activité du Centre de Ressources en 2011

**Questions / réponses adhérents**

***Rappel***

Actuellement, une demande d'information d'un acteur est traitée de la manière suivante :

- Le responsable du centre de ressources répond à la question directement.
- Le responsable du centre de ressources n'est pas en capacité de répondre, fait appel aux personnes ressources interne au réseau identifiées en fonction de leurs connaissances.
    - Philippe Louveau, Jean Pierre Pauillac,
    - Jacques Dupont, Carole Bécart,
    - Eric Ploux, Philippe Monet, et Luis Semedo…..

## Illustration des questions posées

| Région | ACI | Questions posées |
|---|---|---|
| PACA | Association régionale MOSAÏCITÉS<br>Les Environneurs<br>Acta Vista<br>ADIT<br>Association Sauvegarde des Forêts Varoises<br>VEGA<br>études ET chantiers Grand Est<br>Job en douceur<br>Recup' action<br>Association Tremplin<br>Lacs, Rivières et sentiers | • Les métiers verts<br>• la déclaration préalable à l'embauche<br>• Suivi et évaluation des salariés.<br>• Sorties durables = formation qualifiante.<br>• PPSMJ – aide accompagnement<br>• La modulation du temps de travail.<br>• Remboursement des surplus de cotisations A/T payés en 2009 à la MSA.<br>• Fonds territorial - France Active<br>• Urssaf<br>• Déménagement social<br>• Commercialisation - ACI<br>• FSE et FEADER<br>• Renouvellement des CUI-CAE<br><u>Documents techniques</u> :<br>Fiches de postes, Modèle RI, modèle contrat de travail Cui-CAE ; modèle de convention art.30 ; modèle de convention hors marché. |
| IDF<br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>IDF | Rejoué<br>AGOIE<br>2mains<br>RESTAURANTS DU COEUR 78<br><br>ASSOCIATION EMPLOI SOLIDARITE<br>SOTRES<br>Etudes et chantiers IDF<br>Blue oxygène<br>ESPACES<br>La Licorne<br>Emploi Solidarité<br>APTIMA | • Taxe Eco Folio<br>• les mentions obligatoires - contrat travail CUI-CAE<br>• formations hors temps travail<br>• la déclaration préalable à l'embauche<br><br>• Mécénat d'entreprises<br>• Emplois repère – SYNESI<br>• Convention collective ACI<br>• dénoncer un contrat, une convention collective<br>• Embauche d'un ressortissant européen<br>• ADEM – développement durable<br>• l'obligation légale - espace vestiaire<br>• Les obligations de l'employeur en matière d'affichage<br>• BRSA : socle et Activité<br>• Réduction Fillon<br><u>Documents techniques :</u><br>• attestation d'expérience compétence<br>• Période d'immersion<br>• Modèle contrat de travail<br>• Livret d'accueil<br>• Reçu fiscal<br>• Bulletin de paie CUI-CAE<br>• Budget type ACI |
| Pays de la Loire | PROMO TRAVAIL<br>S.E.V.E.<br>Réagir<br>Accès réagis<br>ACPM<br>ESNOV<br>A Tout Linge<br>RESSOURCES<br>ARBRES 44<br>ARAMIS<br>ECHOTRI | • l'acquittement des salaires et charges patronales<br>• l'organisation de la médecine du travail<br>• Prévoyance<br>• Dépassement seuil 30%<br>• le transport des déchets<br>• Typologie des emplois repères<br>• Les Accords – SYNESI<br>• Heures complémentaires CUI-CAE<br>• Recyclage papier<br>• La norme Iso<br>• Mécénat<br>• Fondations<br>• Partenaires financiers des ACI<br><u>Documents techniques :</u><br>• Reçu fiscal<br>• Modèle convention hors marché<br>• Circulaire Fillon<br>• Contrat de professionnalisation |

| Région | ACI | Questions posées |
|---|---|---|
| Rhône-Alpes | Alvéole<br>ADN SERVICE<br>VÊT'CŒUR<br>TRAIT D'UNION et DE-BAT'<br>VAL HORIZON<br>ARRC | • Externalisation de l'accompagnement social et professionnel<br>• le CUI-CAE et le droit au DIF<br>• Les métiers verts<br>• Formation hors temps du travail<br>• Allocation formation<br>• Uniformation comme OPCA - ESS<br>• Fondation, mécénat<br>• FSE et FEADER<br>• Relèvement du seuil de 4.000 à 15.000 euros<br>• Obligation de COM – FSE<br>• Les Accords SYNESI<br>• Convention collective ACI<br>• Décennale<br>• Renouvellement des contrats<br><u>Documents techniques :</u><br>• Reçu fiscal<br>• Modèle convention hors marché<br>• Modèle RI<br>• Livret d'accueil<br>• Modèle convention période d'immersion |
| Nord Pas de Calais | ECAILLON SOLIDARITE INSERTION<br>SAS FORMATION<br>CANAL et CANAL BERGES<br>AGIIE | • Recyclage papier<br>• Taxe Eco Folio<br>• SYNESI : les Accords, la prévoyance, Emplois repères, CHST<br>• PPSMJ<br>• Réglementation relative à l'hygiène - conserverie<br>• Rupture de contrat à l'amiable<br>• AT/MP – MSA -<br><u>Documents techniques :</u><br>• Reçu fiscal<br>• Document unique,<br>• Livret d'accueil<br>• Devis espace vert |
| Auvergne | Les Ateliers de la Bruyère<br>Association RESO<br>AVENIR<br>OXYGENE 15 | • Recyclage papier<br>• Prévoyance<br>• Les obligations de l'employeur – SST<br>• Renouvellement des CUI-CAE<br>• Immersion en entreprise hors département<br>• Réduction Fillon<br>• L'annualisation du temps de travail<br>• EMT<br><u>Documents techniques :</u><br>• Modèle convention hors marché<br>• Document unique<br>• Livret d'accueil<br>• Tableau de bord suivi des heures<br>• Fiches de postes |
| Haute Normandie | FODENO<br>AIPPAM<br>AQUACAUX<br>LA PASSERELLE | • Chantier formation<br>• Recyclage papier<br>• Commercialisation - ACI<br>• Contrat de professionnalisation<br>• Période de professionnalisation<br>• Convention avec une entreprise<br>• Partenariat / SNCF<br>• Echange de pratiques :<br>• Avis de Bercy –<br><u>Documents techniques :</u><br>• Modèle de convention hors marché<br>• Affiches obligatoires<br>• Document unique |

| Région | ACI | Questions posées |
|---|---|---|
| Aquitaine | ABB<br>JARDINS DE NOE (LES)<br>INTERFACE<br>Aspat.<br>Association BASE<br>La Main Forte | • obligations en matière de formation à la sécurité.<br>• Période d'immersion durée un mois<br>• ACI / MSA, obligation de cotiser à la FAFSEA. Convention collective ACI, Uniformation<br>• Mécénat compétences<br>• Fondations<br>• SYNESI - Les Accords<br>• Convention collective ACI |
| Midi-Pyrénées | Recup 'action 65<br>RECUP ACTION<br>Villages accueillants<br>ASSOCIATION EMPLOI SOLIDARITE | • Guide juridique fiscal<br>• Commercialisation<br>• Procédure adaptée<br>• FSE - FEADER<br>• Oubli de signature du contrat de travail ?<br>• salaire moyen des ETI et CIP<br>• Changement de régime de protection sociale MSA-régime générale<br>• Réduction Fillon<br>• Circulaire Fillon – Collectivités/Associations |
| Poitou-Charentes<br><br>Basse Normandie | Jardins du Bandiat<br>CIDIL<br>AIVE<br>VIVRACTIF<br>MAIRIE DE THOUARS<br>MAIRIE DE THOUARS<br>Astre Environnement<br>Agir la Redingote<br>ASC SERDOM<br>Le Londel<br>LES JARDINS D'ARLETTE<br>AIPAA<br>ETRE & BOULOT<br>Ressourcerie Tri-Tout Solidaire | • les Accords étendus - ACI<br>• Recyclage papier<br>• Indemnités journalières de sécurité sociale<br>• Prévoyance<br>• Le transport pour le compte d'autrui<br>• Recyclage papier<br>• Coût journée PPSMJ<br>• Directive services<br>• Suspension d'un contrat CUI CAE pour suivre une formation<br>• Procédure du licenciement<br>• Prévoyance - SYNESI<br>• DUE<br>• Rupture - Période d'essai<br>• Fiscalisation<br>• Publicité<br>• La notion d'intérêt général<br>• remplacement des salariés en formation<br>• convention-type<br>• Procédure adaptée – art. 28 |
| Champagne - Ardennes | Le lien social<br>BELL'OCCAS<br>VITRY SYNERGIC<br>DEFIS<br>LEDA<br>Association LES BRIGADES VERTES<br>POINFOR | • Renouvellement des contrats<br>• Durée hebdomadaire de travail<br>• Appel à projets métiers verts<br>• Formation des formateurs – gestion de l'argent..<br>• FPSPP-Période de professionnalisation<br>• Prise en charge action- mobilité<br>• Obligation de COM- FSE (logos) 2011<br>• Circulaire Fillon – Collectivités/Associations<br>• Affichages obligatoires<br>• Directive « Services »<br>• Fiscalisation d'un chantier |

| Région | ACI | Questions posées |
|---|---|---|
| Bourgogne | A.N.D.E.S.<br>Sentiers<br>SDAT<br>RESTAURANTS DU COEUR 21<br>ETHICOFIL<br>AVENIR ENVIRONNEMENT<br>GREN | • PPSMJ<br>• Financement de la formation<br>• Renouvellement des contrats<br>• Recyclage papier<br>• Rupture contrat de travail<br>• Circulaire Fillon – collectivités/ associations<br>• Clauses d'insertion<br>• Réalisation d'outil de communication |
| Centre<br><br><br><br>Centre | MOB D'EMPLOI 36<br>Atelier de la 2ème chance<br>CAP Vert<br>AGIR 36<br>MOB D'EMPLOI 37<br>GIRAUDEAU ET MARYSE BASTIE | • Action - mobilité<br>• Renouvellement des contrats<br>• Recyclage de papier<br>• Sous-traitance et mise à disposition<br>• Budget - ACI<br>• Montage ACI<br>• Aide à l'accompagnement –<br><u>Documents techniques</u><br>• RI<br>• Livret d'accueil<br>• Fiches de postes |
| Alsace | INE<br>COTEFOR | • Montage chantier d'insertion<br>• Fonctionnement ACI<br>• Recyclage papier<br>• Reçu fiscal<br>• La norme Iso<br>• Mécénat<br>• Fonds territorial – France Active<br>• Emploi tremplin<br>• Prise en charge CUI-CAE<br>• Renouvellement Cui-CAE<br>• Rupture contrat de travail<br><br><u>Documents techniques</u><br>Modèle projet associatif<br>Budget type ACI |
| Languedoc-Roussillon | Informatique Plus<br>Dreceres Qualite<br>IFE CÔTE VERMEILLE<br>PASSERELLES INSERTION | • Renouvellement des contrats<br>• Tri, recyclage EEE<br>• Recyclage papier<br>• Convention collective<br>• Action mobilité<br><br><u>Documents techniques</u><br>• Grille de rémunération CIP et ETI<br>• Livret d'accueil<br>• RI<br>• Livret du suivi |
| Franche-Comté | ALCG<br>INTERM'AIDE<br>HAUT DOUBS REPASSAGE | • Renouvellement des contrats<br>• Prise en charge CUI-CAE<br>• Durée hebdomadaire travail<br>• Suspension contrat<br><br><u>Documents techniques</u><br>• RI<br>• Livret d'accueil<br>• Fiche de poste directeur ACI |

| Région | ACI | Questions posées |
|---|---|---|
| **Lorraine** | GIPCE<br>Adlis<br>Vigneulles<br>A.I.T.H.E.X | • Taxe Eco Folio<br>• La norme Iso<br>• Changement statut<br>• Contrat de professionnalisation<br>• Indemnité chômage<br>• SYNESI<br>• Convention collective ACI<br>• Décennale<br>• Réduction Fillon |
| **Picardie** | Les Jardins de l'Amitié<br>SAVOIR FER – AVES<br>ADERMAS<br>CARISIOLAS | • Taux de prise en charge Cui-CAE<br>• ACI - intérêt général ?<br>• suspendre le contrat pour intérim<br>• Portage du chantier d'insertion<br>• ZRR |

## Echange de pratiques en 2011:

Le centre de ressources, outil au service des acteurs de chantier-école et des adhérents au réseau, facilite également l'échange entre acteurs sur leurs actions et pratiques par une mise en relation et par la communication des fiches techniques.

Ci-dessous un tableau récapitulant les échanges de pratiques et d'actions entre acteurs du réseau facilités par le responsable du centre de ressources en 2011.

| Région | Structure | Thématique |
|---|---|---|
| Auvergne | Les Ateliers de la Bruyère | Chantier formation |
| Basse-Normandie | Le Londel | Atelier de reconditionnement alimentaire<br>ACI multiservices |
| Bourgogne | Restaurant du Cœur 21 | Récupération de fruits et légumes<br>Restauration sociale |
| Centre | MOB D'EMPLOI 36 | Plateforme multiservices, réunissant plusieurs SIAE |
| IDF | SOTRES<br>Espaces<br>Rejoué | Recyclage papier<br>Partenariat ACI- entreprise – COM<br>Tri, recyclage et vente de jouet |
| Haute Normandie | Délégué régional | Expériences de luttes contre les plantes invasives<br>Expériences d'IAE sur la filière éco construction / éco rénovation |
| Languedoc-Roussillon | IDEAL | Centrale de mobilité |
| Lorraine | GIPCE<br>Adlis | Recyclage papier<br>éco-construction : |
| Midi-Pyrénées | Villages accueillants | Transformation de légumes |
| Paca | MOSAÏCITÉS<br>LRS<br>ALPES DE LUMIERE | support artistique,<br>Eco-construction,<br>Débardage au cheval. |
| Pays de la Loire | Accès Réagis | ACI et l'étranger |
| Picardie | ADERMAS | Conciergerie, comme support de production |
| Limousin | AFIL 87 | Echange de pratiques : un village ludique |
| URSIEA Martinique | URSIEA | Activité la collecte, le tri et le traitement des palettes de récupérations<br>Chantier formation<br>ACI – bailleurs sociaux |

## Soutien aux associations régionales CHANTIER école

Le centre de ressources est également un outil au service des associations régionales

| Associations régionales | Soutien aux régions |
|---|---|
| CHANTIER école Auvergne | Commission PPSMJ<br>- Enquête rapide de l'observatoire PPSMJ<br>- Courrier au Sénateur – Bourgogne<br>- Recyclage papier |
| CHANTIER école Basse Normandie | - Accompagnement de 13 ACI Bas-Normands : commercialisation ACI<br>- Mutualisation inter ACI sur un chemin départemental<br>- Le dispositif TSF de l'Avise<br>- Politique tarifaire pour entreprises<br>- Gouvernance associative<br>- Analyse du modèle économique d'un ACI avec le DLA 93 |
| CHANTIER école Champagne- Ardenne | Rencontre régionale de sensibilisation et d'information sur l'égalité des chances H/F<br>- Modèle d'invitation<br>- Proposition de déroulé<br>- Diffusion de guides |
| CHANTIER école Centre | Création de l'association régionale CHANTIER école centre<br>- Liste ACI – Centre |
| CHANTIER école IDF | - Participation à l'animation de la journée intitulée « IAE et droit de travail » :<br>- Soutien à l'élaboration du questionnaire : « SIAE et l'utilité sociale ».<br>- Circulaire définissant le public – IAE<br>- les exonérations de la taxe professionnelle.<br>- la taxe professionnelle<br>- Agrément par pôle emploi - décret février 1999<br>- Les cinq fonctions<br>- Formation des salariés apprenants<br>- Note synthétique sur les périodes d'immersion |
| CHANTIER école Pays de la Loire | - Groupe de travail « Egalité H/F »<br>- Appui à l'organisation, animation et coordination de la journée de sensibilisation et d'information sur « l'égalité des chances » :<br>- Présentation des outils DISCRIM élaborés par le réseau<br>- Animation d'un atelier<br>- Power point, support de travail |
| CHANTIER école PACA | - Convention collective<br>- Les accords signés SYNESI<br>- Périodes d'immersion<br>- prestations des chantiers auprès des particuliers<br>- Période de professionnalisation<br>- Travail en hauteur<br>- Guide sur l'égalité des chances Femmes/ Hommes. |

| Autres demandes | Soutiens apportés |
|---|---|
| URSIEA Martinique | - Montage d'un Chantier formation<br>- Barème des salaires des encadrants<br>- les appels d'offre et les appels à projets ?<br>- La procédure adaptée : art.28<br>- Création d'un centre de ressources<br>- Formation : CMP<br>- |
| UREI Nord | - Modulation horaire CUI-CAE<br>- déménagement social<br>- AT/MP |
| UREI ALIE Limousin | - Fiscalité des associations<br>- le dialogue de gestion<br>- Renouvellement des CUI-CAE |
| UNAREC | - ACI et Code du travail<br>- ACI ayant double adhésion : CHANTER école et UNAREC |
| CNAR IAE | - Chantier d'insertion « socialisation »<br>- Chantier d'insertion « activités »<br>- Fiche technique sur l'ACI<br>- Auto-diag<br>- La banque des données du réseau CHANTIER école |
| Club Insertion | - Exemples d'activités de type "déménagement social |

**Question réseau**

La « Question réseau » a été imaginée par le centre de ressources comme un outil qui permet de faciliter la mutualisation et l'échange entre acteurs sur leurs actions et leurs pratiques.

**Le principe**

- Un adhérent transmet une question ou un appel à contribution au centre de Ressources
- Le centre de ressource diffuse la question au réseau.
- Les acteurs regroupés en réseau répondent à la question
- Les retours des acteurs synthétisés sont diffusés au réseau

**Les enjeux**

Pour le centre de Ressources, l'enjeu étant :

- de créer un outil interactif où la réciprocité est dès le départ posée en principe sine qua non,
- de permettre aux adhérents de trouver des solutions à leurs interrogations,
- de capitaliser d'autres sources d'information sur des thématiques variées
- et de capitaliser les expériences.

**Mise en ligne**

- La question et les réponses restent accessibles sur le site dans la rubrique "Question réseau ».

**Tableau récapitulant les « questions réseau » des acteurs, le nombre de participants et les documents de référence en 2011**

| « Questions réseau » | Nombre de participants | Nombre d'acteurs souhaitant un retour | Documents de référence | Synthèse |
|---|---|---|---|---|
| Atelier de transformation de fruits et légumes | 85 | 163 | 1 | Oui |
| Coût élevé de la médecine du travail | 78 | 193 | 0 | Oui |
| Sectorisation d'une activité support de production – fiscalité | 5 | 13 | 0 | |
| Réorganisation de la répartition des horaires de travail des encadrants techniques | 7 | 41 | 0 | Mise en relation |
| Sous-traitance de l'encadrement | 11 | 69 | 0 | Mise en relation |
| Réalisation d'une plaquette - entreprise | 38 | 78 | 0 | Mise en relation |
| Eco-construction | 9 | 61 | 0 | Mise en relation |
| Modalités financières – garage social | Question restée sans réponse | 45 | 0 | 0 |

Notons que toutes les questions posées et les réponses obtenues sont capitalisées et servent de base à l'élaboration de fiches techniques pour les questions récurrentes ou d'actualités.

**Banque de données**

Le centre de ressources a constitué une banque de données. A ce jour, elle contient :

- des fiches techniques élaborées en fonction des interrogations récurrentes des acteurs ou des préoccupations d'actualité
- des dossiers thématiques rédigés à partir de connaissances bibliographiques, connaissances validées et autres remontées par les acteurs.

Chaque document se réfère à une bibliographie détaillée permettant d'approfondir le sujet. **Au total** on compte plus de 1125 docs (fiches techniques et dossiers) qui sont disponibles.

## 4.2 L'observatoire CHANTIER école

***Rappel***

L'observatoire du réseau **CHANTIER école** est le lieu de convergence de la mesure et de l'observation des acteurs portant les ateliers et chantiers d'insertion. Il permet d'établir le lien entre les acteurs, partenaires institutionnels, réseaux de l'IAE dans un souci de communication, d'échange et/ou de mutualisation des travaux.

**Les missions de l'observatoire :**

- Repérer les acteurs et les actions de chantier-école (adhérents du réseau principalement)
- Mener des enquêtes thématiques
- Rédiger un rapport annuel de l'observatoire
- Rédiger des fiches actions.

**Saisine de l'observatoire**

Les travaux de l'Observatoire National reflètent les questionnements et orientations du réseau. Des axes d'étude sont ainsi programmés. L'Observatoire National peut par ailleurs être sollicité par tout partenaire potentiel ou institutionnel pour la conduite d'études entrant dans le champ des chantiers d'insertion.

**Les enquêtes rapides de l'observatoire réalisées en 2011 :**

- L'organisation des ACI
- L'accueil des PPSMJ
- Les « Emplois verts »
- L'insertion professionnelle de la jeunesse par des initiatives sociales et environnementales
- Les axes de collaborations entre les ACI et les bailleurs sociaux
- Fiches retour d'expérience, bailleurs sociaux et ACI.

**Accompagnement des porteurs de projets**

**Tableau récapitulant des porteurs de projets accompagnés en 2011**

| **Projets en cours** | **Projets concrétisés** |
|---|---|
| **Association INE – Strasbourg**<br>- Benoît BLANCHER | **Association MEILLEUR CAP**<br>***Conventionnée chantier formation***<br>- IDF<br>- Aurore FOURNALES<br>- Formation et Insertion Professionnelle |
| **Jocelyne Ortolan – Martinique** | **Association Rejoué - Paris 14ème**<br>- ***Conventionnée chantier d'insertion*** |
| **Association Pyramide - GUADELOUPE**<br>**PAUL Jean Rodrigue** | **Association de la 2ème chance en cours GUADELOUPE** |

## 4.3 LEA (Logiciel d'Evaluation et d'Accompagnement)

Dans une logique de professionnalisation des acteurs, le réseau CHANTIER école a proposé à ses adhérents en décembre 2007, un logiciel de suivi des parcours adapté aux ateliers et chantiers d'insertion/formation LEA (Logiciel pour l'évaluation et l'accompagnement).
Depuis sa première mise en ligne, le logiciel LEA n'a cessé d'évoluer pour répondre au mieux aux besoins de ses utilisateurs.
Ces évolutions sont issues d'une part des membres du groupe de travail et d'autre part des remontées des utilisateurs émettant des souhaits de simplification de certaines fonctions ou encore des développements de fonctions complémentaires. Simple dans son utilisation, LEA est performant quant à ses 3 grandes fonctionnalités. En effet, LEA, est un outil de suivi professionnalisant, de bilan, mais aussi un outil d'observatoire.

**LEA, outil de suivi professionnalisant:**

Les structures sont de plus en plus nombreuses à l'utiliser quotidiennement afin d'assurer le suivi de leurs salariés en insertion ou de leurs stagiaires de la formation professionnelle. LEA, est un outil qui permet de faire un véritable suivi sur le parcours des salariés en insertion. Chaque permanent y a un accès différencié en fonction de son poste au sein de la structure.

Aussi, l'outil permet de formaliser les entretiens ainsi que les objectifs pendant toute la durée du parcours du salarié. Au-delà des éléments de saisie, LEA apporte un cadre structurant favorisant une posture professionnelle.

- **garder la bonne distance** : une fois saisis les '*notes*' de rendez-vous, les '*thèmes*' et les '*AFD'*, on accède en 1 clic à une perspective globale de la dynamique d'insertion du salarié COMME de l'équipe qui l'accompagne. Garder la trace aide le salarié comme l'équipe à se situer dans le temps, à observer le chemin parcouru.

- **coopérer** : les synthèses des rencontres mensuelles '*A*utour *D*e *L*a Personne' et des préparations de bilan sont des écrits partagés : les permanents conservent la trace des objectifs définis ensemble (Permanent/salariés en parcours). De même, les '*notes*' de rendez-vous, lorsqu'elles sont relues au salarié peuvent être modifiées à sa demande.

- **stimuler** : les outils d'évaluation et les '*contrats d'objectifs*' du parcours fixent des repères temporels, mais aussi d'action et d'engagement, du salarié comme de l'ACI.

L'expérience de structures utilisant quotidiennement cet outil montre que la formalisation du dispositif d'accompagnement est le point de départ des choix d'utilisation de LEA. Il s'agit là d'une démarche professionnalisante pour une équipe, permettant d'aborder des thèmes comme la confidentialité, le statut des écrits, la place de chacun dans le dispositif et sa complémentarité.

**LEA, outil de bilan:**

Les structures sont de plus en plus nombreuses à utiliser LEA comme outil de bilan tant pour les salariés (bilans individuels) que pour leurs partenaires (bilans statistiques). Il est donc possible d'éditer des livrets individuels pour chaque salarié en parcours, mais aussi d'éditer pour une problématique particulière, tout ce qui a été réalisé concernant cette même problématique.

Concernant les bilans relatifs à l'activité de la structure, le logiciel permet par exemple de présenter une 'vue panoramique' de l'activité produite par une équipe accompagnante : rendez-vous, types de freins, formations, actions engagées…, les volumes horaires correspondants et le temps consacré par cette équipe. A partir de ces données, il est possible d'analyser l'activité en temps réel, en lien avec les caractéristiques des publics, les ressources du territoire ou des facteurs externes.

Enfin, adossée à l'origine au schéma du 'dialogue de gestion', cette démarche apporte aux structures de solides arguments sur « l'obligation de moyens » assumée par l'association : les indicateurs d'évaluation de l'ACI ne peuvent plus se réduire aux « taux de sorties emploi ».

**LEA, outil d'observatoire:**

Aujourd'hui, l'enjeu est que chaque structure utilisatrice transmette ses éléments statistiques au réseau afin qu'il puisse formaliser la pertinence de LEA en tant qu' outil d'observatoire. Les données compilées constitueront pour les structures un outil de référence avec des éléments actualisés.

Avant de transmettre ses données statistiques, toute structure peut, au préalable, visualiser ce qui va être adressé au réseau. Nous savons que ces données compilées avec toutes les structures utilisatrices produiront une réelle traçabilité du travail d'accompagnement socio-professionnel sur les chantiers. LEA permet d'avoir des éléments statistiques tant nationaux que régionaux.

L'ensemble des données compilées grâce à LEA, est indispensable afin de chiffrer le poids que les ACI représentent en matière d'accompagnement social et professionnel.
Chaque année, une à deux nouvelles versions de LEA sont mises en ligne.

La difficulté à laquelle nous sommes confrontés, est, (malgré la large communication qui est faite), de s'assurer que les structures utilisatrices soient à jour de leur version.

**Au 31 décembre 2011, 227 avaient téléchargé la dernière version.** Parallèlement, le réseau travaille en étroite collaboration avec le cabinet ALOA Informatique.

**De son côté, ALOA informatique a été contacté par 279 structures, sollicitant le cabinet pour des assistances diverses dans le cadre de leur utilisation**.

> ***La priorité du réseau est désormais de faire un gros travail de relance afin de s'assurer d'une part que les structures travaillent sur la version actualisée mais aussi de recueillir leurs remontées statistiques.***

Pour faciliter les remontées statistiques, une notice a été réalisée et adressée aux structures. De plus, une nouvelle notice d'utilisation du logiciel a été travaillée et communiquée aux adhérents. (cf annexes).

Une première relance a été réalisée en 2011 elle fera l'objet d'un travail prioritaire pour 2012.

## 4.4 Une DAQ en pleine mutation

Depuis 2005, le réseau CHANTIER Ecole a mis en place une Démarche d'Amélioration Qualitative (DAQ) qui permet à une structure de mesurer son niveau d'application des principes de la charte.

Les objectifs visés étaient:

-Renforcer la professionnalisation en accompagnant la progression des structures

-Valoriser les actions en les rendant plus lisibles pour les partenaires et les financeurs

-Maintenir la structure actrice de sa propre démarche

-Proposer une méthodologie souple et adaptée

-Proposer un outil de mesure de progression de la structure

Suite au constat de l'existence de freins au bon fonctionnement de la DAQ, et la mise en place de l'outil d'évaluation, force a été de constater un repositionnement de la DAQ et donc une nécessité de la faire évoluer.

Ainsi, la commission DAQ a travaillé à son évolution avec le souci constant de la rendre plus accessible et d'inciter les adhérents à plus d'engagement.
L'objet des travaux étant de nature politique, la commission a été animée par 5 administrateurs nationaux, auxquels se sont joints techniciens et « daqueurs ».
Afin de ne pas s'écarter de la feuille de route proposée au CA du 22 avril 2011, la commission a souhaité conserver les mêmes membres du début à la fin des travaux.

La commission a trouvé nécessaire la mise en place d'une procédure plus large s'adressant ainsi à tous les adhérents se présentant comme suit :

**ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ADHERENTS**

3 étapes:

- Accueil: doit donner du sens à l'adhésion et vise à une meilleure connaissance réciproque
- Accompagnement: vise à renforcer le lien avec les adhérents
- DAQ: outil indispensable qui traduit en démarche qualité les spécificités de CHANTIER Ecole

**Accueil du nouvel adhérent**

<table>
<tr><th></th><th>ADHERENT</th><th>CHANTIER Ecole</th><th></th></tr>
<tr><td>Etape 1<br>Présentation</td><td>Fiche d'inscription<br>Identité de l'ACI<br>Plaquette présentation</td><td>Présentation de la Charte et des 5 fonctions</td><td>Délégation Régionale</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Etape 2<br>Adhésion</td><td colspan="2">Signature de la Charte et de la convention d'engagement réciproque</td><td rowspan="2">Réseau National<br>Délégation Régionale<br>Adhérent (Administrateur et dirigeant salarié)</td></tr>
<tr><td>Documents à remettre lors de l'adhésion</td><td>Présentation du réseau national et des travaux en cours<br>Remise d'une mallette adhésion</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Etape 3<br>Suivi</td><td colspan="2">Visite de la structure, rencontre avec tous les acteurs du chantier afin de faire partager les 5 fonctions</td><td rowspan="2">Délégation Régionale</td></tr>
<tr><td>Questionnaire de positionnement</td><td>Présentation de la DAQ</td></tr>
</table>

### Accompagnement des adhérents

Cette étape indispensable doit permettre de renforcer le lien avec les adhérents, en échangeant sur la situation et les attentes de la structure. La fréquence souhaitée est d'une rencontre par an.

| | ADHERENT | CHANTIER Ecole | |
|---|---|---|---|
| | Rapport d'activité<br>Situation financière | Présentation des travaux en cours<br>Observatoire régional<br>Echange de pratiques<br>Présentation des nouveaux outils CHANTIER Ecole | Délégation Régionale<br>Réseau national |

### Démarche d'Amélioration qualitative

| | ADHERENT | CHANTIER Ecole | |
|---|---|---|---|
| Etape 1 | Engagement dans la DAQ | Présentation de la méthodologie | Délégation Régionale<br>Adhérent (Administrateur, dirigeant salarié, représentant du personnel) |
| Etape 2 | Démarche d'évaluation interne (protocole d'évaluation) | Appui facultatif | Adhérent |
| Etape 3 | Restitution | Mise en place des axes de progression | Délégation Régionale<br>Adhérent (Administrateur, dirigeant salarié, représentant du personnel) |
| Etape 4 | Plan d'Amélioration Qualitative | | Délégation Régionale<br>Adhérent (Administrateur, dirigeant salarié, représentant du personnel, encadrement) |

## 5. MIEUX ACCUEILLIR SUR LES ACTIONS

Deux thématiques spécifiques en matière d'accueil des publics ont été initiées par le réseau et ont été poursuivies sur l'année 2011.

### 5.0 L'accueil des Personnes Placées Sous Main de Justice

Pour rappel, ce groupe de travail s'est constitué pour expliciter aux adhérents et leurs partenaires que le chantier école, organisé autour d'une démarche pédagogique qui prend en compte la personne dans sa globalité est un dispositif adapté aux personnes placées sous main de justice.

Ses objectifs sont les suivants :

- sensibiliser les adhérents à l'accueil de PPSMJ,
- mobiliser les adhérents et leurs partenaires dans le cadre de journées régionales de travail et de rencontre entre les acteurs adhérents et les partenaires du secteur judiciaire,
- travailler sur la structuration de conventions entre l'administration pénitentiaire et les chantiers-école,
- développer des axes de collaboration avec la direction de l'administration pénitentiaire, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, les directions des services pénitentiaires d'insertion et de probation, Citoyens et justice,

Fin 2010, le réseau CHANTIER école et Citoyens et Justice actent la mise en place d'une commission pour avancer sur des pistes de travail communes. Cette commission s'est donnée pour objectifs de:

- permettre une interface entre les deux réseaux et la valoriser,
- construire et valider des outils communs,
- construire une offre de formation commune à destination de l'ensemble des adhérents,
- animer une veille informative et juridique propre à l'insertion des PPSMJ,
- réfléchir à l'organisation de journées régionales sur l'accueil des PPSMJ,
- déterminer les orientations politiques à soutenir,
- préparer les rencontres institutionnelles.

Depuis le début de l'année 2011, le groupe de travail et la commission ont totalisé 8 journées de réunion.

En Mars 2011, les deux réseaux ont signé une convention de partenariat visant :

- la complémentarité des interventions respectives des deux réseaux,
- le partage des compétences et l'engagement dans une logique partenariale afin de réfléchir et de construire en commun des réponses adaptées à la complexité des problématiques rencontrées par les PPSMJ
- le travail sur des actions et des projets inscrits dans le cadre d'une réponse globale et spécialisée permettant d'éviter la rupture dans les parcours d'accompagnement et de favoriser l'insertion professionnelle.
- des actions communes au niveau national pour contribuer dans le cadre des politiques publiques à une meilleure prise en compte des PPSMJ
- la diffusion auprès de nos adhérents de tout document, référentiel ou information relative aux dispositifs concernés
- à promouvoir à tous les niveaux de leur organisation, les rapprochements et le travail en réseau entre nos adhérents.

Les réunions de travail entre les deux réseaux ont permis en 2011 :

- La réalisation de 3 journées régionales PPSMJ réunissant les adhérents de CHANTIER école et Citoyens et Justices (IDF, Auvergne et Basse Normandie),

- La représentation du réseau CHANTIER école par Pascal Grand lors d'une réunion nationale de la commission post-sententielle à l'école de l'administration pénitentiaire à AGEN afin de présenter le réseau et d'échanger avec les représentants de Citoyens et Justice venus des différentes régions.

- La tenue d'une réunion au ministère des finances le 25 octobre afin, d'échanger sur les modalités d'appels d'offres, réunion coorganisée par l'Uniopss, la Fnars, Citoyens et Justice et CHANTIER école. Gilles Fialip a représenté le réseau CHANTIER école.

- La réalisation d'un glossaire commun afin de permettre une appropriation de la multitude de sigles employés par chacun des réseaux,

- De réaliser une plaquette commune (en cours de finalisation)

- De Réaliser une formation de deux jours dispensée par Citoyens et Justice pour des adhérents de CHANTIER école sur le système socio judiciaire.

  (Sur le même principe, CHANTIER école proposera, en 2012, aux adhérents de Citoyens et Justice une formation sur les ACI).

## 5.1 Egalité Femmes/Hommes

En 2010, CHANTIER école a créé un groupe de travail national afin de rédiger un guide repères sur l'égalité femmes/hommes articulé autour de deux domaines : la mise en place des conditions d'accueil des salariées femmes dans des activités dites masculines et le développement de compétences transférables sur une palette de métiers à partir des activités plus traditionnellement dites féminines.

La diffusion du guide s'est déroulée sur l'année 2011 auprès des adhérents.

CHANTIER école Champagne-Ardenne, Pierre MANDELLI, président du Collectif SIAE 08 ainsi que David HORIOT, président de la commission formation du réseau national, ont mis en place le 14 octobre 2011 la première journée de formation information sur le guide repères « Égalité des chances Femmes-Hommes, vers la mixité dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion » au Centre des congrès des Vieilles Forges, situé dans un cadre agréable au coeur des Ardennes.

Une centaine de personnes étaient présentes dont de nombreuses personnalités, Monsieur BACHY, président du Conseil Régional, Madame POLETTI, député, Monsieur LECERF, directeur de la DIRECCTE, Madame FLORES, maire adjointe de la ville de Charleville Mezières, Madame MAIRE du Conseil Général avec l'ensemble de la mission, Laurence LAURENT de la DIRECCTE, Sophie COLIN, déléguée nationale adjointe et Mohamed OUKSSISSE, responsable du pôle ressources de CHANTIER école, Daniel LEBARBIER, délégué régional de CHANTIER école Pays de la Loire. Sans oublier le partenariat avec Laurence STOUPY, directrice de la mission locale de Charleville Mezières. Cette journée très enrichissante a permis d'ouvrir des perspectives à de nombreux chantiers sur l'égalité Femmes / Hommes.

## 5.2 Lutte contre les discriminations

**Rappel de la démarche.**

Le responsable du centre de ressources lance un appel à candidature en direction des associations régionales du réseau national sur le thème intitulé "la lutte contre les discriminations : Un nouvel enjeu pour les chantiers ». Les associations régionales intéressées le font savoir au responsable du centre de ressources.
L'association régionale élue est appelée à signer un cahier des charges, formalisant les attentes du réseau national et cadrant les missions attendues notamment en ce qui concerne :

- l'organisation de la journée de sensibilisation et d'information (salle, accueil, café, repas, vidéo projecteur, ordinateur etc..)
- La mobilisation et l'appui des directions régionales de l'ACSE
- la mobilisation des structures de l'insertion par l'activité économique adhérentes et non adhérentes au réseau national **CHANTIER école**, des partenaires économiques et institutionnels locaux.
- La démultiplication de l'action.

Pour atteindre ces objectifs, le responsable du pôle Ressources – Observatoire accompagne les associations régionales engagées :

- Il assure le lien entre les associations régionales et l'ACSE régionale ;

- Il participe à l'organisation de chaque journée « discriminations », en se rendant sur place pour aider l'association à préparer la journée en termes de logistique, de contenu et de forme.
- Il anime la rencontre avec l'appui de la direction régionale de l'ACSE en s'appuyant sur un power point qu'il a réalisé qui :
- explicite et précise le concept « discrimination », les différents types de discriminations, ce que dit la loi en matière de discriminations et comment déployer cette thématique pour réinterroger les pratiques des acteurs.
- répertorie les mécanismes qui amènent des pratiques discriminatoires et les moyens de prévention?
- Comment réagir en s'appuyant sur le KIT pratique, véritable outil qui permet à un salarié de l'IAE et/ou une SIAE d'étudier, analyser une situation pour voir si elle relève de la discrimination ou pas.

A chaque rencontre, le réseau national met à disposition des participants les outils pédagogiques créés par le réseau national **CHANTIER école** notamment :

- le guide repères méthodologique et le kit pratique.

L'enjeu, pour le réseau national **CHANTIER école**, étant :

- d'aider les structures d'insertion par l'activité économique à appréhender cette thématique,
- de fédérer les acteurs des territoires volontaires autour du projet (ACI et leurs partenaires : prescripteurs, partenaires « sociaux » et partenaires « employeurs »).
- d'insérer ce programme dans les démarches de professionnalisation des structures de l'IAE dans la mesure où ces outils réinterrogent les pratiques des acteurs.

**Organisation type de la journée**

Le délégué de l'association régionale CHANTIER école organisatrice de la rencontre présente le déroulé de la journée. Ensuite, il donne la parole à son Président, ou vice Président qui présente le réseau national **CHANTIER école**, rappelle, le plus souvent, l'importance pour les Structures d'Insertion par l'Activité Économique de se poser la question de la discrimination au sein de leurs structures et auprès de leurs interlocuteurs.

Le Directeur de l'Agence de la Cohésion Sociale et de l'Égalité des Chances ou son représentant (chargé de mission) rappelle les différentes missions de l'ACSE:

- la politique de la ville
- la lutte contre l'illettrisme
- la responsabilité du service civil volontaire
- la gestion du fond interministériel de prévention de la délinquance,
- Il explicite la loi 2001 relative aux discriminations.

Le responsable du centre de ressources et formateur inter institutionnel sur les discriminations dans le cadre de SPE élargi), rappelle :

1. le contenu de la convention signée entre CHANTIER école et l'ACSE, notamment : l'élaboration du guide repères Discriminations (remis à chacun des participants).
2. Les enjeux pour CHANTIER école.

L'après – midi se construit autour de deux ateliers :

- **Atelier n°1** : « les discriminations de quoi parle-t-on ?»
- **Atelier n°2** : « Besoins et perspectives : Quels partenariats construire dans la prévention et la lutte contre les discriminations ?» Ou Comment passer d'une logique de communication à une logique d'action? La faisabilité et la mise en œuvre de projets ont été évoquées.

Afin de propulser des discussions, réflexions sur ce que les participants à la journée pourraient amorcer comme projet local, le responsable du centre de ressources présente des expériences et des projets à l'audience. L'objectif est de relancer le débat et les échanges et faciliter l'émergence d'un projet local.

**Le bilan 2011**

En 2011, le responsable du centre de ressources et de l'observatoire **CHANTIER école**, formateur inter institutionnel sur les discriminations dans le cadre du SPE élargi (élargi aux SIAE, organismes de formation et aux entreprises) a organisé, coordonné et animé deux rencontres régionales de sensibilisation et d'information sur la lutte contre les discriminations dans deux régions :

- Champagne – Ardenne,
- Et Rhône-Alpes

***En Champagne–Ardenne,*** plus de 46 acteurs ont participé à cette journée. A cela, il faut ajouter :

- Le président du Conseil régional
- Le président du Conseil général
- Les services de la cohésion sociale
- La direction régionale du Pôle emploi et les services locaux dont les référents
- Les représentants des services de l'Etat (Direccte)
- Les permanents de l'association régionale (Président et délégué régional)

***En Rhône-Alpes,*** une trentaine de personnes étaient présentes

- Les SIAE (ACI, AI, ETTI)
- Les services de l'ACSE
- Le conseil général
- Pôle emploi
- La mission locale
- Les services sociaux de la commune
- Des associations locales
- Les permanents et les dirigeants de l'association régionale

Plus de 45 guides repères méthodologiques « Lutte contre les discriminations » ont été distribués à l'ensemble des acteurs et partenaires:

## 5.3 Autres groupes de travail

### 5.3.1 Recyclage papier

Les opportunités liées au développement des emplois verts, en termes d'activité et d'emplois justifient l'intérêt du réseau pour ces domaines.
C'est ainsi que nous avons répondu à un appel à projet européen en partenariat avec Pour la Solidarité. C'est aussi dans ce cadre qu'un groupe de travail a été mis en place au sein du réseau sur la thématique du recyclage du papier. Ce groupe s'appuyait sur un projet de partenariat avec le papetier ARJOWIGGINS.
Un projet de convention de partenariat a été proposé, mais il n'a pas été possible de trouver un accord permettant de poursuivre ce travail. Les administrateurs du réseau, considérant que la démarche proposée ne répondait pas aux règles et principes de fonctionnement du réseau, ont décidé de cesser cette collaboration et ont mis un terme à ce groupe de travail.
Il ne s'agit pas pour autant d'un abandon de cette thématique qui pourra être reprise dans un cadre différent.

### 5.3.2 Mobilité et Insertion

Ce groupe de travail mené en partenariat avec le RESE et la FARE a poursuivi sa démarche de création d'un Kit Mobilité et Insertion. C'est CHANTIER école Ile de France qui est mandaté par le réseau national pour suivre ces travaux.
L'année 2012 devrait voir sortir le Kit, avec l'organisation d'une ou plusieurs journées de présentation et de valorisation du travail et de cette thématique.

# 6. CHANTIER ECOLE ET LA FORMATION DES SALARIES

***Contexte général :***

Depuis sa fondation en 1995, CHANTIER école porte la volonté de développer une véritable démarche pédagogique active visant à rendre plus apprenant un support de production, utile au territoire et à ses habitants.

En effet, au-delà de la mise en situation de production (qui inscrit la grande majorité des adhérents du réseau dans le champ de l'IAE), l'attachement à la charte nationale des acteurs du chantier-école porte d'autres exigences, en termes de professionnalisation et de construction de parcours d'insertion, auxquelles seule une approche formative intégrée au support de production peut répondre de façon adaptée à la réalité des besoins des personnes accueillies, salariées, formées et accompagnées par les équipes professionnelles de nos structures adhérentes.

Or nous connaissons l'ampleur des besoins de formation de nos salariés qui, souvent issus de l'échec scolaire et de la formation, sont pour un grand nombre d'entre eux en butte à de graves difficultés de lecturisation et ont un besoin primordial : se réconcilier avec le fait d'apprendre.

Et, loin des bancs de l'école ou des « stages parkings », c'est à partir de leur motivation au travail, dans le cadre de la situation de production qu'il nous revient de construire avec eux les conditions de cette réappropriation des savoirs en leur proposant des supports apprenants susceptibles de développer les apprentissages en termes de compétences clefs (savoirs de base et comportements attendus en entreprise).

Cette approche formative nécessite une intervention du réseau sur trois niveaux conjoints :

- *Elever en compétences les salariés permanents*
- *Appuyer les structures en matière d'ingénierie, d'outillage et de méthodologie*
- *Initier et coordonner des dispositifs pour faciliter l'accès aux financements de la formation pour les structures volontaires.*

Parallèlement, le réseau porte depuis 10 ans auprès de la DGEFP et de la DGCS les éléments de plaidoyer indispensables à un changement d'approche des institutions, celles-ci ayant, à l'issue des CES, trop rapidement abandonné le principe de financement de la formation dans le cadre des actions conventionnées au titre des ACI.

***Actions mises en place :***

- **Une réflexion sur la pédagogie et une ingénierie adaptée à la réalité des actions de chantier-école**

Engagée dès 2001 autour du positionnement du réseau sur les cinq fonctions attendues dans la pédagogie du chantier-école, la réflexion sur la pédagogie a pris toute sa mesure avec les apports de compétences de Guy Michel FUMIERE qui, ingénieur de formation auprès de l'AFPA INOIP puis mis à disposition de Pôle Emploi (DR Nord Pas de Calais), a pu, dans un premier temps, travailler sur la formalisation de la démarche pédagogique.

Cette formalisation a permis de construire les bases de l'actuelle formation « réussir un chantier-école » qui propose une montée en compétences des salariés permanents (encadrants techniques et pédagogiques et accompagnateurs socioprofessionnels) en matière d'intervention pédagogique.

La formation étant une formation/action, elle permet la construction d'outils adaptés aux supports de production des différentes structures et le réseau travaille sur la question de la mutualisation de ces outils à travers la constitution d'une banque de données pédagogiques en ligne (site Internet www.chantierecole.org ).

En annexe jointe, le document « une démarche pédagogique outillée » présente les principaux supports et les objectifs de la formation/action.

- **Un partenariat national en termes de santé et sécurité au travail**

Parallèlement à cette réflexion sur la pédagogie du chantier-école, le travail engagé en 2005 sur la question de la santé dans les ACI (guide repère réalisé et diffusé auprès des adhérents) a été favorisé par un rapprochement avec l'INRS (Institut national de recherche sur la santé et la sécurité au travail).

Ce rapprochement a donné lieu à la construction d'un dispositif « santé et sécurité au travail » dont les principaux objectifs sont les suivants :

- *Sensibiliser les structures adhérentes à la prévention des risques professionnels*
- *Former dans les structures des référents en termes de santé et sécurité au travail*
- *Former les salariés en parcours d'insertion*

(Cf. : Rapport d'activité de la convention INRS ci-dessous en partie 6)

Au-delà du dispositif qui a formé à ce jour (en 4 ans) près de 12 200 personnes, des travaux en matière de sécurité et de prévention des risques professionnels se sont poursuivis avec le soutien constant de l'INRS ; ils ont ainsi donné lieu à la création et à la diffusion d'un guide méthodologique sur la création du document unique de prévention des risques et d'une mallette (DVD-rom) sur ce thème. Dans la poursuite de ce partenariat, un groupe de travail national animé par l'association régionale CHANTIER école Ile de France participe à la réalisation, pour une diffusion massive en 2012, d'un livret d'accueil sur la sécurité pour l'ensemble des salariés de nos structures adhérentes.
Un renforcement du partenariat avec l'INRS devrait aboutir en 2012 à l'obtention d'une habilitation nationale de l'organisme de formation CHANTIER école en matière de formation de formateurs et de formation d'acteurs dans le domaine de la prévention des risques.

- **Un lien renforcé avec l'OPCA UNIFORMATION**

Compte tenu du retrait des financements d'Etat et de la frilosité des conseils régionaux devant la demande des structures porteuses d'ACI, nous avons tenté de construire des liens avec les OPCA pour financer ce qui nous paraissait entrer comme priorité dans l'évolution des compétences de nos salariés.

La diversité des OPCA auxquels s'adressaient les structures adhérentes n'a pas simplifié la tâche, mais UNIFORMATION (OPCA des entreprises de l'économie sociale) a souhaité dès 2008 appuyer le réseau dans sa volonté de structurer de véritables dispositifs à destination des salariés de la future branche des ACI.

De ce fait et tenant compte de la réalité du secteur qui fait que la masse collectée au titre de la formation professionnelle continue ne peut satisfaire à elle seule la totalité des besoins de salariés dont les parcours ne dépassent que rarement 12 mois cumulés, UNIFORMATION a accepté de mobiliser des fonds mutualisés à travers le FIES (fonds interne mutualisé).

Trois conventions, dont deux ont été renouvelées en 2011, ont ainsi été signées sur « le dispositif santé et sécurité au travail », « la pédagogie du chantier-école », et la lutte contre l'illettrisme.

En 2011 également, ce partenariat privilégié a entraîné UNIFORMATION à proposer d'intégrer la branche des ACI dans sa réponse à l'appel à projet du FPSPP sur les formations « savoirs de base et travail en équipe ». Sur les plus de 19 Millions d'euros accordés par le FPSPP, UNIFORMATION a ainsi engagé plus de 2,3 millions d'euros auprès de 40 structures adhérentes au réseau dans le dispositif « socle de compétences » qui permettra, tout au long de l'année 2012 à plus de 1800 salariés de bénéficier de près de 200 000 heures de formation au plus près de leur situation de production.

Le rôle du réseau dans ce cadre a constitué d'une part à définir le dispositif, tant sur les plans pédagogique qu'administratif et, d'autre part, à mobiliser les structures adhérentes volontaires pour une expérimentation qui bouscule fortement les comportements installés en matière de formation des salariés en parcours d'insertion.

Le lien avec la démarche pédagogique du chantier-école et la formation des permanents dans le cadre de « réussir un chantier-école » y contribuent fortement.

Parallèlement, le SYNESI a sollicité CHANTIER école pour la mise en place d'une formation sur deux journées à destination des adhérents du syndicat d'employeurs de la branche des ACI afin de les former à la mise en place des accords signés de la convention collective de la branche.

Cette formation, financée par le biais d'une subvention de l'OPCA de la branche a permis à 84 structures (117 participants) de recevoir une formation juridique réalisée par des formateurs et avocats du syndicat.

Le syndicat ayant souhaité une formation au plus faible coût possible, l'action est déficitaire.

Cette formation à destination des seuls adhérents au syndicat sera doublée/renforcée par une sensibilisation plus générale des adhérents du réseau CHANTIER école par le biais de réunions régionales d'information organisées par les associations régionales du réseau et animées par le vice président en charge du dialogue social et des relations avec la

branche professionnelle, Vincent MOLINA. En effet, l'ensemble des structures doit appliquer dès janvier 2013 les accords étendus de la convention collective, à savoir les emplois repères et la classification/rémunération.

- **Un organisme de formation permettant d'organiser techniquement une réponse opérationnelle vers les structures**

Pour mettre en œuvre ces dispositifs, l'organisme de formation CHANTIER école s'est peu à peu structuré.

Son objectif n'est absolument pas de s'inscrire dans les politiques traditionnelles des organismes de formation et dans les logiques du marché de la formation, mais de permettre au réseau de posséder un outil opérationnel pour diffuser au plus grand nombre de ses adhérents les réflexions et travaux (outils et méthodes) visant à renforcer leur professionnalisation dans les principaux thèmes défendus par le réseau.

Ainsi, l'organisme de formation CHANTIER école travaille à ce jour essentiellement sur les thématiques suivantes :

- **Dans le cadre de la professionnalisation des structures :**
  - Formations au logiciel L.E.A. (logiciel d'évaluation de l'accompagnement) développé par le réseau
  - Formations/actions au protocole d'évaluation des ACI « conduire une démarche d'évaluation en ACI »
  - Formations « réussir un chantier-école »

- **Dans le cadre de dispositifs de formation des salariés (permanents et en parcours d'insertion) :**
  - Dispositif « santé et sécurité au travail » (formations d'instructeurs, de moniteurs, de sauveteurs secouristes du travail et formation à la prévention des risques liés à l'activité physique)
  - Dispositif « socle de compétences » pour le développement des compétences clefs en matière de savoirs de base et de comportements attendus en entreprise

Uniformation
Le sens de votre avenir

les acteurs du CHANTIER école

***Des résultats quantitatifs et qualitatifs en 2011***

**Dispositif « santé et sécurité au travail »**

| Catégories d'actions | En 2011 | Total depuis 2008 |
|---|---|---|
| SST (sauveteur secouriste du travail) | 2 710 (dont 20 moniteurs) | 9 956 (dont 151 moniteurs dans les structures) |
| PRAP IBC (industrie bâtiment commerce) | 931 (dont 29 moniteurs) | 1 961 (dont 84 moniteurs) |
| PRAP 2S (sanitaire et social) | 14 (moniteurs) | 14 (moniteurs) |
| Pré requis en prévention | 56 (formateurs) | 254 (formateurs) |
| R408 travail en hauteur | 6 (formateurs) | 6 (formateurs) |
| total | 3 717 salariés formés | 12 191 salariés |

**Les autres formations CHANTIER école en 2011 :**

| Catégories d'actions | Stagiaires formés | Dont adhérents |
|---|---|---|
| **L.E.A. (logiciel d'évaluation de l'accompagnement)** | **168 stagiaires** | **142** |
| **Formation à la relation « collectivités territoriales et marchés publics »** | **16** | **15** |
| **« conduire une démarche d'évaluation en ACI »** | **16** | **16** |
| **Lutte contre les discriminations (formation au « kit discrim »)** | **11** | **11** |
| **« réussir un chantier-école »** | **467** | **383** |
| **TOTAL :** | **678** | **567** |

***L'incidence de la signature de la convention collective nationale des ACI et la création de la CPNEF***

Parallèlement au développement de sa réponse « formation/professionnalisation des acteurs », le réseau a poursuivi sa politique de soutien à la création du SYNESI et à l'investissement de ce dernier dans la négociation d'une convention collective nationale spécifique aux ACI.

La signature dans des délais remarquablement réduits de cette dernière par deux organisations syndicales de salariés et l'extension des trois premiers accords signés de la convention ont amené la reconnaissance officielle de la création de la BRANCHE DES ACI.

Celle-ci poursuit sa structuration avec la réalisation du Contrat Etudes Prospective réalisé grâce au soutien financier de l'Etat et de l'OPCA UNIFORMATION et avec la mise en place de plusieurs commissions paritaires nationales en charge du dialogue social permanent.

Dans ce cadre, la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) a un rôle très important car elle oriente les priorités de la branche (du secteur) en termes d'analyse et d'évolution de l'emploi et de la formation.

L'accord conventionnel signé sur la formation des salariés a désigné l'OPCA UNIFORMATION comme l'OPCA de branche (le second restant le FAFSEA, pour les structures relevant de l'activité et du régime agricole).

Soucieux de maintenir une cohérence d'intervention dans le domaine de la professionnalisation des acteurs avec ses réseaux fondateurs, le SYNESI a désigné des représentants des réseaux comme membres de la CPNEF. CHANTIER école est ainsi associé aux réflexions en cours sur les priorités à venir en matière de réponse aux besoins de professionnalisation des salariés, permanents comme en parcours d'insertion.

Cette nouvelle structuration du secteur entraîne, pour le réseau, une nécessaire évolution dans la définition de sa politique de formation, en :

- devenant force de proposition auprès de la branche en termes de contenus de formation et de stratégie de professionnalisation des acteurs
- développant l'ingénierie indispensable susceptible de favoriser la validation des compétences
- cherchant à ouvrir des voies de mutualisation entre les différents réseaux fondateurs du SYNESI (offre commune de formation)
- respectant le cadre du paritarisme dans lequel s'inscrit l'excellent dialogue social en cours entre le SYNESI et les deux organisations syndicales de salariés signataires de la convention collective.

L'accord conventionnel signé sur la formation des salariés a désigné l'OPCA UNIFORMATION comme l'OPCA de branche (le second restant le FAFSEA, pour les structures relevant de l'activité et du régime agricole).

Les travaux engagés par la branche avec cet OPCA reprennent donc les pistes préalablement déblayées par le réseau, principalement en matière de priorité donnée à la santé et à la sécurité au travail, identifié comme vecteur de dialogue social et de prévention des risques.

Un travail commun engagé entre le SYNESI et le réseau doit ainsi déboucher à court terme sur l'accompagnement des structures dans la mise en place d'une ISCT (instance sécurité et conditions de travail) porteuse d'une politique interne de prévention des risques et de dialogue social incluant les représentants des salariés polyvalents/ en parcours de professionnalisation.

Mais c'est également sur le plan du développement des compétences que le réseau va se mobiliser au sein de la branche en travaillant sur la création de deux CQP (certificat de qualification professionnelle de branche) :

- pour les permanents sur la question de la pédagogie liée aux apprentissages en situation de production
- pour les salariés apprenants (en parcours d'insertion ou de professionnalisation), un CQP visant à certifier des blocs de compétences clefs (savoirs de base et comportements attendus en entreprise) et un bloc de compétences professionnelles liées au support de production de l'ACI.

Ces travaux devront être accompagnés d'une mobilisation conjointe et réciproque pour obtenir de la part de l'Etat, des collectivités territoriales et des partenaires sociaux en charge de la gestion paritaire des fonds de la formation (FPSPP par exemple), les moyens indispensables à une réponse adaptée en volume et qualité aux besoins des salariés de nos structures.

# 7. DISPOSITIF SANTE & SECURITE AU TRAVAIL CHANTIER ECOLE

## 7.0 Rappel du programme d'actions 2011 validé en comité de pilotage

- Formation de 2 à 4 formateurs de formateurs en travail en hauteur
- 4 parcours de formation moniteurs SST (F° initiale, PRP et monitorat)
- 4 parcours de formation moniteurs PRAP IBC
- 2 parcours de formation moniteurs PRAP 2S
- 2 parcours de formation de formateurs travail en hauteur
- 9 séminaires de recyclage et de perfectionnement des moniteurs SST
- 5 séminaires de recyclage et de perfectionnement des moniteurs PRAP IBC
- 7 journées régionales d'information des directeurs et administrateurs (convocation avec présence obligatoire pour les structures employant des moniteurs, ouvertes aux structures souhaitant former des moniteurs)

- Séminaire de regroupement des instructeurs et formateurs nationaux
  - 2 journées avec les instructeurs SST : mutualisation, évolution de la mallette, préparation des séminaires annuels de recyclage et de perfectionnement
  - 1 journée avec les formateurs de formateurs en ES&ST : développement des PRP, mutualisation
  - 6 journées avec les instructeurs PRAP IBC/2S
  - 2 jours : mallette PRAP IBC
  - 2 jours : mallette PRAP 2S
  - 2 jours de préparation des monitorats PRAP 2S
  - 3 journées de regroupement des formateurs nationaux (organisation du dispositif)

- Capitalisation des démarches d'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels avec les permanents régionaux et élaboration d'une action de formation/accompagnement à l'élaboration et animation du document unique (2 jours)

- Réflexion sur la démarche d'accueil et d'intégration du salarié en parcours d'insertion en matière de Santé et Sécurité au Travail et réalisation d'un livret d'accueil S&ST pour les SIAE avec l'INRS : 4x 2 jours pour un groupe de travail de 10 personnes.

- Formation de 2 formateurs de formateurs en pré requis en prévention

- Formation de 1 à 2 nouveaux instructeurs SST

- Ingénierie pédagogique et animation du dispositif (à l'année) : création poste de coordination

## 7.1 Réalisation au regard des objectifs de la convention annuelle INRS 2011

**En 2011 ont été formés :**

- **6 formateurs de formateurs** montage, utilisation et démontage d'échafaudage formés en septembre 2011 par un formateur de CONFORM à Créteil.
- **2 monitorats SST** ont été organisés en Ile de France et en Provence Alpes Côte d'Azur soit **20 moniteurs** supplémentaires.
- **2 monitorats PRAP IBC** ont été organisés en Ile de France, Nord Pas de Calais et Midi Pyrénées soit **19 moniteurs** supplémentaires
- **2 monitorats PRAP 2S** ont été organisés en Ile de France et en Provence Alpes Côtes d'Azur soit **10 moniteurs**
- **8 séminaires de recyclage** et de perfectionnement des **moniteurs SST** organisés soit 72 moniteurs recyclés
- **5 séminaires de recyclage** et de perfectionnement des **moniteurs PRAP IBC** organisés soit 34 moniteurs recyclés
- Formation de 2 instructeurs SST depuis juillet 2011.
- Formation de 3 formateurs en pré requis en prévention en juin 2011.
- Report sur le 1er semestre 2012 de journées régionales d'information des directeurs et administrateurs
- Recyclage des formateurs en pré requis en prévention à Paris en janvier 2011 sur la thématique risques chimiques. 2 formateurs ont participé : Natacha VINATIER et Olivier LEFRANC
- Séminaires de regroupement des instructeurs et formateurs nationaux :

  - 2 réunions avec les instructeurs SST/PRAP, formateurs de formateur : travail sur programmation, évolution des outils, renfort du suivi des moniteurs formés, travail en commun avec l'ISCT …
  - 2 journées d'approfondissement PRAP à destination des moniteurs PRAP les plus actifs : approfondissement des connaissances, méthodologie et outils d'analyse ergonomique des situations de travail et de recherche des voies de solution, étude de poste au sein d'une SIAE et présentation face à un jury. 5 personnes ont participé à ces 2 premières journées. 2 journées seront programmées en 2012.
  - 3 journées de travail avec les formateurs pré requis en prévention : capitalisation des démarches d'accompagnement l'évaluation des risques professionnels avec les permanents régionaux et élaboration d'une action de formation/accompagnement à l'élaboration et animation du document unique

- 1 journée de travail avec les instructeurs SST : travail sur programmation, évolution des outils, renfort du suivi des moniteurs formés

- 1 journée de travail avec les instructeurs/formateurs et les représentants du SYNESI en charge de l'ISCT : organisation de séminaires communs, lien avec la branche ACI

- 1 journée de travail sur une réflexion sur la démarche d'accueil et d'intégration du salarié en parcours en matière de santé et sécurité au travail : réalisation d'un livret d'accueil S&ST pour les SIAE avec l'INRS. 8 journées sont programmées.

- 1 journée de travail avec le SYNESI sur le rapprochement de l'ISCT et du dispositif S&ST et l'organisation de 7 à 9 séminaires. L'objectif est de rappeler les engagements aux structures ayant formé des moniteurs SST et PRAP, les enjeux et les obligations en matière de santé sécurité au travail, favoriser le dialogue social et le lien avec la branche professionnelle des ACI.

## 7.2 Ressources humaines du dispositif

- 5 instructeurs SST
- 3 instructeurs PRAP IBC/2S
- 5 formateurs pré requis en prévention
- 102 moniteurs SST actifs / 150 formés depuis 2007
- 61 moniteurs PRAP IBC actifs /85 formés depuis 2008
- 10 moniteurs PRAP 2S formés
- 1 correspondante
- 1 assistante administrative

Le nombre de nouveaux moniteurs reste constant. Cependant, il existe un turn over important au sein des structures. Ce qui explique un nombre total de moniteurs constant malgré les nouveaux monitorats en place.

## 7.3 Formations réalisées (données OGELI au titre de 2010 et de 2009)

**SST :**

2052 personnes formées (2003 validés) dont 1032 permanents et 1020 salariés en parcours

Recyclage SST : 246 personnes formées dont 151 permanents et 95 salariés en parcours

20 moniteurs formés et 72 moniteurs recyclés

**PRAP IBC :**

723 personnes formées (705 validés) dont 448 permanents et 275 salariés en parcours

29 moniteurs formés et 34 moniteurs recyclés

**PRAP 2S :**

11 personnes formées

14 moniteurs formés

**Pré requis en prévention :**

Le nombre de permanents formés aux pré requis en prévention en 2011 reste faible mais ceci doit être mis en relation avec différents constats : les permanents inscrits aux monitorats ont souvent déjà suivi un autre monitorat et donc sont déjà titulaires des pré requis en prévention. Par ailleurs, nous observons un nombre plus important d'inscription de permanents sur les pré requis en prévention en dehors de monitorat. Nous continuons à communiquer sur l'utilité des pré requis en prévention pour renforcer les compétences de base en santé et sécurité au travail et préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels et d'élaboration du document unique.

## 7.4 Etat d'avancement des travaux en cours

**Formation Travail en hauteur :** 6 formateurs de formateurs ont été formés en septembre par le prestataire CONFORM. Cette formation était très technique. L'aspect pédagogique n'a pas été suffisamment développé. C'est pourquoi, il a été décidé d'organiser 3 journées de formation supplémentaire en 2012. Cette formation sera animée par une formatrice de formatrice interne au réseau CHANTIER école spécialisée dans ce domaine.

**Formation PRAP 2S :** 3 instructeurs et 10 moniteurs sont formés. Après la mise en place de 2 sessions de monitorat, il a été constaté que cette formation devait être obligatoirement dispensée à un public ciblé dont le projet professionnel est en lien avec cette formation. Par ailleurs, les instructeurs ont constaté un besoin de pratiquer davantage. C'est pourquoi, il a été proposé d'organiser un séminaire de 2 jours à destination des moniteurs avec une journée animée par un instructeur de l'INRS pour une révision générale des gestes et pratiques. Martine LOVERA pourrait intervenir sur cette journée.

**Etude ASDO :** Etude de l'utilisation du guide méthodologique « la prévention des risques professionnels.. » par l'INRS. Le cabinet ASDO a mené une enquête pour le compte de l'INRS auprès des structures adhérentes à CHANTIER école concernant l'utilisation du guide méthodologique et les obstacles à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation des risques professionnels. A partir d'un questionnaire, 150 adhérents ont été contactés par téléphone. Cette enquête a été appuyée par la réalisation d'interview auprès de 10 personnes utilisant le guide. **Cette étude montre qu'au sein du réseau le guide est beaucoup utilisé et la répercussion auprès des ACI est forte. Cette enquête était menée en même temps auprès du domaine de la restauration et de l'imprimerie.**

**Livret d'accueil :** un groupe de travail regroupant 10 personnes a été mis en place pour l'élaboration d'un livret d'accueil spécifique Santé et sécurité au travail à destination des salariés et permanents des SIAE.

8. journées sont programmées. 2 journées ont déjà eu lieu (CR en annexe)

## 7.5 Le lancement du dispositif Socle de Compétences

### Pour les salariés de niveau V et infra V des ACI

Le Synesi au titre de la branche des ACI a sollicité Uniformation afin de bénéficier d'un financement pour la mise en œuvre d'un dispositif qui concourra à l'inscription des salariés polyvalents dans un parcours d'insertion et d'accès à la qualification d'une part et qui répondra au double objectif de stabilisation dans l'emploi et de progression des compétences pour les salariés permanents de niveau V d'autre part.

Cette demande s'inscrit dans le cadre des actions soutenues par Uniformation en faveur de l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences à destination des salariés. L'OPCA, désigné par la récente convention collective de notre branche, a en effet obtenu auprès du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des salariés les plus fragilisés au regard de l'emploi.

L'OF CHANTIER école, fort de son expertise dans la formation des salariés des ACI, a conçu un projet parfaitement adapté aux besoins des salariés et qui correspond tout à fait aux objectifs partagés entre notre syndicat et son réseau fondateur.

Le Synesi confie donc exclusivement à l'OF CHANTIER école la mise en œuvre de ce projet.

### Deux types de parcours

Les indications qui suivent sont les durées moyennes, elles devront être adaptées aux besoins individuels.

- **A destination des salariés en parcours d'insertion :**

Moyenne de 147 heures et maximum de 210 heures

- 16 jours d'acquisition des savoirs de base et des comportements attendus en entreprise
- 3 jours de sensibilisation à la culture informatique usuelle
- 2 jours pour acquérir des aptitudes au travail en équipe en toute sécurité

- **A destination des salariés permanents**

Moyenne de 140 heures et maximum de 210 heures

- 4 jours d'amélioration de l'écrit au travers d'ateliers d'écriture
- 10 jours d'appui aux écrits professionnels
- 4 jours pour développer les aptitudes au travail en équipe en sécurité
- 2 jours sur l'initiation à l'informatique

*Le dispositif est coordonné et accompagné par l'organisme de formation CHANTIER école national. Dans ce contexte, le réseau CHANTIER école, en partenariat avec la Direction régionale Nord Pas de Calais de Pôle Emploi et en accord avec le SYNESI (syndicat d'employeur de la branche des ACI), développe l'ingénierie pédagogique ayant pour objectif de favoriser les apprentissages contextualisés en situation de production.*

Septembre 2011
Réussir un chantier-école
Une démarche pédagogique outillée
Guy-Michel FUMIERE : Pôle emploi - DR Nord Pas de Calais / Philippe LOUVEAU : CHANTIER école / version Septembre 2011

Chantier-école :
Une démarche pédagogique …
« Le chantier-école est une démarche pédagogique spécifique qui, à partir d'un support de production grandeur nature, utile à la collectivité, a pour but la progression des personnes… ».
En chantier-école, les salariés, avec leurs besoins spécifiques, se voient proposer immédiatement des tâches professionnelles concrètes, représentatives de métiers, afin de répondre aux objectifs de production du chantier. Tout en poursuivant des objectifs de production, la démarche pédagogique consiste à rendre ces situations professionnelles apprenantes en permettant aux salariés, en plus d'acquérir des savoir-faire professionnels, de poursuivre des objectifs pédagogiques d'acquisition de savoirs de base et de comportements.
L'ancrage dans la réalité professionnelle, rend les situations formatives plus mobilisatrices, plus motivantes pour des adultes, en donnant un sens aux apprentissages de base que les situations professionnelles génèrent. Ainsi, en chantier-école, chaque tâche professionnelle peut donc être un prétexte pour organiser et accompagner une séance d'apprentissage.
2
Guy-Michel FUMIERE : Pôle emploi - DR Nord Pas de Calais / Philippe LOUVEAU : CHANTIER école / version Septembre 2011

## Chantier-école :

### Des outils pédagogiques…

Pour faciliter les apprentissages puis l'évaluation des acquis en situation de travail dans le but d'attester des compétences professionnelles, voire de permettre la certification de compétences professionnelles, CHANTIER école a développé une ingénierie pédagogique qui a conduit à l'élaboration de 4 types d'outils pour mieux répondre aux exigences de la formation des salariés en insertion (axe 3) :

1. Des référentiels traduits en **« livrets de suivi »**, indispensables pour le repérage, l'évaluation et l'attestation des acquis
2. Des **« guides d'apprentissage »** pour accompagner les salariés à l'accès aux comportements et aux connaissances de base par la réalisation des tâches professionnelles
3. Des **« fiches d'expérience professionnelle »** pour accompagner les personnes dans l'expression et la valorisation de leurs acquis
4. Des supports **« d'attestation de compétences professionnelles »** pour faciliter la synthèse et la formalisation des compétences acquises en situation de travail



## Chantier-école :

### Des référentiels aux livrets de suivi…

**L'identification et l'écriture des compétences professionnelles que l'on doit être en mesure d'attester doit s'appuyer sur les référentiels officiels de compétences professionnelles des différents ministères**, principalement :

- les référentiels emplois, activités et compétences pour le ministère chargé de l'emploi,
- les référentiels de compétences et d'évaluation, des unités capitalisables de spécialité, pour le ministère de l'agriculture.

S'appuyant, d'une part, sur ces référentiels de compétences professionnelles et d'autre part sur la définition AFNOR de la compétence professionnelle à savoir : *« la compétence est la mise en œuvre de capacités en situation professionnelle qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité »,*

CHANTIER école a élaboré, dans un premier temps, **des « livrets de suivi de compétences et capacités professionnelles ».**

## Chantier-école :

### Des référentiels aux livrets de suivi…

Ainsi, pour les principaux métiers concernés par les supports de production en chantier-école, des livrets de suivi, **une cinquantaine** à ce jour, présentent, activité par activité, toutes **les compétences professionnelles et toutes les capacités**, ou savoirs techniques de base, qui contribuent au développement de chacune de ces compétences.

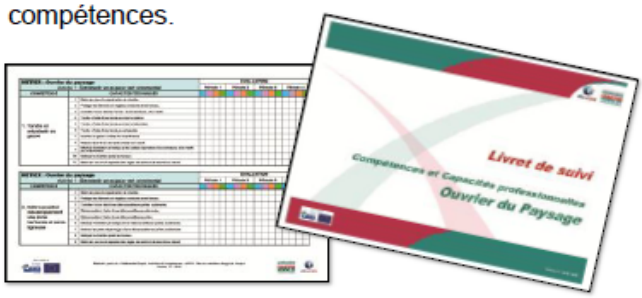




## Chantier-école :

### Des référentiels aux livrets de suivi…

Un ensemble de capacités permet donc le développement d'une compétence professionnelle. Ces capacités correspondent généralement à des **tâches professionnelles** qui requièrent la maitrise de **savoirs de base et de comportements** dont un référentiel est également décliné sous forme d'un **« livret de suivi de compétences clés, savoirs de base et comportements ».**

Si les **« livrets de suivi de compétences et capacités professionnelles »** sont spécifiques aux métiers concernés par le support de production, en revanche, le **« livret de suivi de compétences clés, savoirs de base et comportements »** est globalement commun à l'ensemble des métiers et activités.

## Chantier-école :

### Des guides d'apprentissage…

Transformer une tâche professionnelle en séance d'apprentissage nécessite, de la part de l'encadrant et de l'accompagnateur, une posture de formateur capable de :

1. **Présenter une situation professionnelle apprenante**
2. **Fixer des objectifs pédagogiques d'apprentissage**
3. **Mobiliser des ressources pédagogiques**
4. **Écrire un scénario pédagogique**
5. **Évaluer les apprentissages**

Afin de mettre en œuvre une méthode pédagogique active, facilitant l'individualisation des apprentissages, CHANTIER école accompagne les encadrants dans l'écriture de « guides d'apprentissage » déclinés selon ces 5 points.

## Chantier-école :

### Des guides d'apprentissage…

Outre le fait d'apporter des repères méthodologiques à l'encadrant formateur pour transformer une tâche professionnelle en séance d'apprentissage, le guide d'apprentissage permet au salarié :

- D'être guidé dans son apprentissage tout en réalisant une tâche professionnelle
- De développer des capacités d'apprentissage en se rendant acteur de son apprentissage
- De développer des comportements et des savoirs de base
- D'acquérir de l'autonomie

## Chantier-école :

### Des fiches d'expérience professionnelle…

A partir des situations professionnelles et de la démarche pédagogique sous tendue dans les guides d'apprentissage, le salarié apprenant acquiert **des comportements, des savoirs de base, des compétences clés, des capacités et compétences professionnelles que nous pouvons désormais repérer et attester grâce aux livrets de suivi**. Mais il est souvent difficile, pour les salariés en insertion, d'exprimer l'ensemble de leurs expériences et acquis en termes de compétences et capacités professionnelles.

La « **fiche d'expérience professionnelle** » permet à la personne de présenter et valoriser simplement son expérience à partir d'exemples concrets développés sur le chantier ou en entreprise, en mettant en exergue les compétences acquises (compétences et/ou capacités professionnelles, compétences clés).

## Chantier-école :

### Des fiches d'expérience professionnelle…

La méthode consiste à accompagner le salarié en insertion dans la formalisation de son expérience professionnelle, de ses compétences développées et attestées, ainsi que des principales capacités exprimées sur le chantier, sans oublier de mentionner quelques points forts de son comportement.

La « **fiche d'expérience professionnelle** » permet également à la personne d'être sensibilisée à la rédaction d'un dossier de synthèse de pratique professionnelle, dossier nécessaire pour l'obtention d'un titre ou CCP en formation ou dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

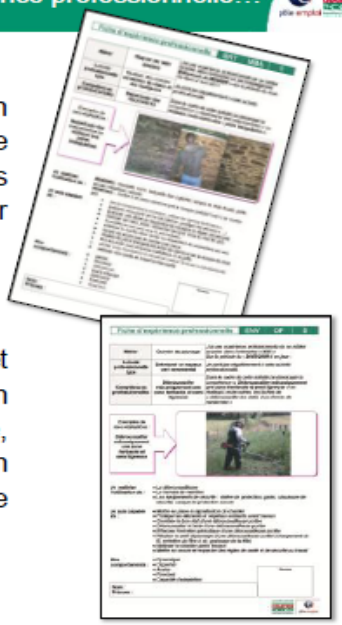

## Chantier-école :

### Des attestations de compétences professionnelles…

Les activités du chantier permettent aux salariés d'acquérir et de mettre en œuvre des capacités qui se traduisent par le développement de compétences professionnelles.

Si l'observation et l'évaluation de ces capacités et compétences professionnelles par l'encadrant formateur ont été possibles tout au long du chantier à partir des différents livrets de suivi, nous devons toutefois être en mesure de faire une synthèse des compétences professionnelles acquises par l'apprenant à l'issue du chantier-école. Pour ce faire CHANTIER école propose un support **« d'attestation de compétences professionnelles ».**

## Chantier-école :

### Des attestations de compétences professionnelles…

La somme des compétences professionnelles attestées dans cet outil constitue une mesure d'écart entre un certificat de compétences professionnelles, CCP, et les acquis de la personne. Un parcours adapté en formation et/ou en immersion en entreprise pourra contribuer à combler cet écart.

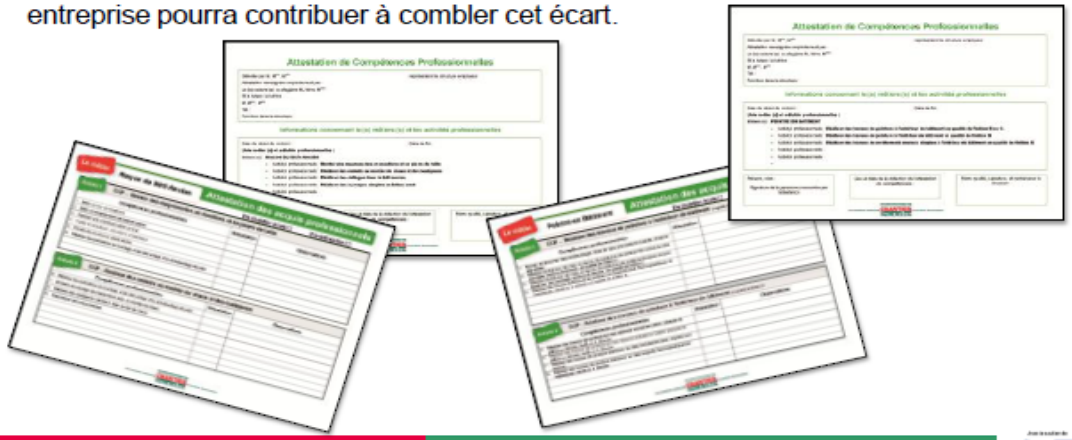

## 7.6 L'enjeu et la stratégie européenne

La stratégie européenne dite 2020 et la construction du nouveau cadre budgétaire (2014-2020) auront des impacts significatifs sur notre secteur. Il nous a semblé donc important de sensibiliser les administrateurs à cette importante question.

Dans ce cadre, une formation intitulé "Politiques européennes et Economie Sociale" a été organisée en décembre (programme en annexe). Animée par Denis Stokkink (Think Tank Pour la Solidarité), cette journée à permis de mieux comprendre l'organisation institutionnelle et les enjeux pour notre secteur. Elle a conduit les administrateurs à décider de développer un axe spécifique dans le cadre du nouveau plan d'actions de CHANTIER école.

# 8 DES MOYENS A DEVELOPPER ET A CONSOLIDER

## Une équipe renforcée

Un nouveau schéma d'organisation de CHANTIER école a été présenté aux membres du Bureau lors de la réunion du 7 octobre 2011 au cours de laquelle Luis SEMEDO a été nommé en qualité de délégué national du réseau. Sophie COLIN a été nommée Déléguée Nationale adjointe et Philippe LOUVEAU étant désormais Délégué National à la formation et la professionnalisation des acteurs.

Il a été décidé également de renforcer l'équipe administrative du National en pérennisant les postes du Pôle administratif, qui n'existe plus en tant que tels. C'est ainsi que Christine NOURRISSIER et Virginie JANSENS ont été engagées en CDI respectivement au poste d'assistante de direction et d'assistante de gestion.

Par ailleurs, le recrutement d'une assistante administrative en CDD pour un an est en cours pour assurer le secrétariat du dispositif « socle de compétences » mis en place en novembre 2011, et devant se dérouler jusqu'en décembre 2012.

Entre temps, le départ de Murielle SWITKA du Pôle administratif et de Josette PLAYS du Pôle formation va nécessiter le recrutement d'un responsable administratif et financier d'une part, et d'un animateur du dispositif de la formation d'autre part, au cours du 1er trimestre 2012.

Enfin, l'organisation des 7èmes Rencontres programmées en octobre 2013 à Toulon va nécessiter également le recrutement d'un chargé de communication et d'évènementiel, afin que cette manifestation soit préparée dans les meilleures conditions possibles, étant donné l'importance que celle-ci devrait revêtir au niveau national pour le réseau CHANTIER école.

## Les Locaux

Depuis décembre 2006 CHANTIER école est domicilié au 61, Rue de la Chapelle – 75018 Paris, dans des locaux appartenant à la SNCF. Ces locaux ont été vendus à la ville de Paris et devraient être désaffectés du fait de leur vétusté. CHANTIER école devait déménager à la fin de l'année 2011, toutefois il s'avère que nous pouvons disposer encore des locaux pendant quelques mois, même si la délégation nationale de CHANTIER école considère que les conditions de travail actuelles ne sont pas à la hauteur de ce que le réseau doit proposer à ses salariés.

Il devient donc urgent de trouver de nouveaux locaux. La SNCF a proposé à CHANTIER école des locaux situés à Chatillon Montrouge. Il s'agit d'une ancienne cuisine avec dépendances d'une superficie totale d'environ 900 m2. Des travaux importants sont à envisager et une occupation de l'espace avec d'autres réseaux est indispensable eu égard à la superficie disponible.

Depuis plusieurs mois, nous n'avons pas de date de mise à disposition de ces locaux par la SNCF et la mutualisation de ceux-ci avec d'autres réseaux s'est avérée plus difficile du fait notamment de la situation géographique de ceux-ci.

CHANTIER école est donc à la recherche actuellement d'une autre solution et notamment de la possibilité de mutualisation de locaux avec le CNEI au cœur de Paris en espérant pouvoir déménager au cours de l'année 2012.

# 9 BILAN FINANCIER 2011

Les principaux points à retenir de cet exercice sont:

- Un maintien de l'activité de notre association sur les actions de formation, les conventions régionales et les différents groupes de travail et commissions.
- Une diminution des ressources malgré cette évolution de l'activité, le chiffre total diminuant entre les deux exercices de -16,55 %. Elles se répartissent entre :
    - Les produits d'exploitation directs à hauteur de 539,8 K€ (-29,76%). Cette différence s'expliquant par la tenue en 2010 des 6ième rencontres nationales qui avaient généré 180 K€ de ressources et une baisse de l'enveloppe disponible auprès d'UNIFORMATION pour le financement des formations « SST » notamment
    - Les subventions publiques, qui restent stables malgré une légère baisse de 2%, soit 775 K€
    - Les cotisations diminuent entre 2010 et 2011 de 19,67 %, à 101,5 K€, cela fait suite à la décision de transférer en apports en fonds propres une part significative de celles-ci pour atteindre l'objectif de 200 K€ en trois ans (111 K€ en 2011, 49 K€ en 2010 et 40 K€ en 2009). En réalité, cette situation traduit une progression des cotisations entre 2010 et 2011 (212,5 K€ collectés en 2011 pour 175,4 K€ en 2010) qui fait suite à la poursuite du plan d'augmentation de la cotisation et sur le nombre de structures cotisantes qui progresse de son côté à 656 adhérents.
- Du côté des charges, le total de celles-ci diminue de 16,63 % pour un montant total de 1 529,4 K€ permettant de dégager un résultat excédentaire à hauteur de 2 K€. Ces charges évoluent principalement de la manière suivante :
    - Les services extérieurs, impactés par l'absence de rencontres nationales cette année diminuent de l'ordre de -31% pour un montant total de 762,6 K€
    - Les salaires et charges diminuent quant à eux de 4 % à 514,5 K€ ; Toutefois, il est à noter que le montant total des salaires et charges ne représente que 33,6 % du budget total de l'association.
- Le résultat fait apparaître un léger excédent (2 005€) et le résultat d'exploitation reste positif, à hauteur de + 16,7 K€.
- Ainsi, du côté des comptes de bilan, le résultat est en progression (de 0,598 K€ en 2010 à 2 K€ en 2011, les fonds propres de l'association s'établissent à 293,9 K€ en progression de 55,71 % par rapport à l'exercice précédent et en cohérence avec les décisions prises en assemblée générale extraordinaire le 19 janvier 2009.

Pour autant, la question de la trésorerie de l'association n'est pas réglée par cette seule augmentation et la difficulté récurrente liée aux décalages de subventions FSE indispensables à l'équilibre de notre budget s'est encore accentuée cette année. En effet, le solde de la subvention FSE de 2010 et de 2011, pour un montant total de 800 K€ n'est pas encore versée à ce jour. Cette situation se traduit notamment dans le compte de résultat par une

augmentation des charges financières à + 13,41% et 14,4 K€.

## EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Les prévisions pour 2012 reflètent une augmentation de l'activité par rapport à l'exercice 2011

Sur le plan bancaire, les négociations avec nos différents partenaires bancaires, nous ont permis de trouver des solutions de trésorerie pour les premiers mois de l'année :

- la banque Martin Maurel nous a accordé une ligne de découvert autorisé de 150 K€ garanti par la SOGAMA,
- le Crédit Coopératif a accepté de prendre le solde du FSE 2010, soit 350 K€, en garantie de découvert autorisé (DAILY)

Il nous faudra cependant rester vigilant et pressant vis-à-vis du FSE pour que notre subvention 2010 nous parvienne avant la fin du premier semestre 2012 et que le versement de la subvention 2011 intervienne avant la fin de l'année.

Nous devrons veiller également à ce que l'ensemble des conventions avec nos partenaires soient conclues le plus rapidement possible, notamment le FSE 2012, afin de sécuriser notre trésorerie.

L'activité formation, qui représente toujours de l'ordre d'un tiers de l'activité globale de l'association, devra voir cette année une augmentation de l'activité par la mise en place du volet très important de formation dans le cadre du dispositif « Socle de Compétences ». Cette activité devrait générer de l'ordre de 2 millions d'euros de produits supplémentaires.

L'objectif de remonter 200 K€ en haut de bilan ayant été atteint cette année, il faudra que l'assemblée générale décide de la poursuite ou non de cette volonté d'accroitre les fonds propres de l'association.

Enfin, les décisions d'investir en moyen humain pour la communication et l'événementiel en vue de l'organisation des 7ième rencontres ainsi que la nécessité du transfert de notre siège social, quelque soit la solution retenue (proposition SNCF ou autres locaux) verra forcement un accroissement des charges en 2012.

# Bilan association

Présenté en Euros

| ACTIF | Exercice clos le 31/12/2011 | | | Exercice précédent 31/12/2010 | Variation |
|---|---|---|---|---|---|
| | Brut | Amort.prov. | Net | Net | |
| **Immobilisations incorporelles** | | | | | |
| Frais d'établissement | | | | | |
| Frais de recherche et développement | 44 776 | 44 776 | | | |
| Concessions, brevets, droits similaires | 30 809 | 26 942 | 3 867 | 4 000 | - 133 |
| Fonds commercial | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | |
| Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles | | | | | |
| **Immobilisations corporelles** | | | | | |
| Terrains | | | | | |
| Constructions | | | | | |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 151 427 | 135 824 | 15 602 | 39 709 | - 24 107 |
| Immobilisations grevées de droit | | | | | |
| Immobilisations en cours | | | | | |
| Avances et acomptes sur immobilisations corporelles | | | | | |
| **Immobilisations financières** | | | | | |
| Participations | 503 | | 503 | 503 | |
| Créances rattachées à des participations | | | | | |
| Titres immobilisés de l'activité de portefeuile | | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | | |
| Prêts | | | | | |
| Autres immobilisations financières | | | | | |
| **TOTAL (I)** | **227 514** | **207 542** | **19 972** | **44 212** | **- 24 240** |
| **Stocks en cours** | | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | | | | | |
| En-cours de production de biens et services | | | | | |
| Marchandises | | | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | | | | |
| Créances usagers et comptes rattachés | 243 825 | | 243 825 | 233 156 | 10 669 |
| Autres créances | | | | | |
| . Fournisseurs débiteurs | 757 | | 757 | 1 386 | - 629 |
| . Personnel | | | | | |
| . Organismes sociaux | 627 | | 627 | 1 127 | - 500 |
| . Etat, impôts sur les bénéfices | | | | | |
| . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires | | | | | |
| . Autres | 911 847 | | 911 847 | 795 984 | 115 863 |
| Valeurs mobilières de placement | | | | | |
| Disponibilités | 55 737 | | 55 737 | 18 866 | 36 871 |
| Charges constatées d'avance | 4 666 | | 4 666 | 2 382 | 2 284 |
| **TOTAL (II)** | **1 217 460** | | **1 217 460** | **1 052 900** | **164 560** |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) | | | | | |
| Primes de remboursement des emprunts (IV) | | | | | |
| Ecarts de conversion actif (V) | | | | | |
| **TOTAL ACTIF** | **1 444 974** | **207 542** | **1 237 432** | **1 097 112** | **140 320** |



les acteurs du CHANTIER école

# Bilan association (suite)

Présenté en Euros

| PASSIF | Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois) | Variation |
|---|---|---|---|
| **Fonds associatifs et réserves** | | | |
| Fonds propres | | | |
| . Fonds associatifs sans droit de reprise | 9 188 | 9 188 | |
| . Ecarts de réévaluation | | | |
| . Réserves | 25 812 | 25 812 | |
| . Report à nouveau | 50 789 | 50 191 | 598 |
| . Résultat de l'exercice | 2 005 | 598 | 1 407 |
| Autres fonds associatifs | | | |
| . Fonds associatifs avec droit de reprise | | | |
| . Apports | 200 000 | 89 000 | 111 000 |
| . Legs et donations | | | |
| . Résultats sous contrôle de tiers financeurs | | | |
| . Ecarts de réévaluation | | | |
| . Subventions d'investissement sur biens non renouvelables | 6 145 | 13 989 | - 7 844 |
| . Provisions réglementées | | | |
| . Droits des propriétaires (commodat) | | | |
| **TOTAL (I)** | **293 938** | **188 777** | **105 161** |
| Provisions pour risques et charges | 153 486 | 86 071 | 67 415 |
| **TOTAL (II)** | **153 486** | **86 071** | **67 415** |
| Fonds dédiés | | | |
| . Sur subventions de fonctionnement | 37 500 | 35 000 | 2 500 |
| . Sur autres ressources | | | |
| **TOTAL (III)** | **37 500** | **35 000** | **2 500** |
| **Dettes** | | | |
| Emprunts et dettes assimilées | 184 708 | 254 167 | - 69 459 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | 135 | 135 | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 425 039 | 381 541 | 43 498 |
| Autres | 141 793 | 150 471 | - 8 678 |
| Produits constatés d'avance | 833 | 950 | - 117 |
| **TOTAL (IV)** | **752 508** | **787 264** | **- 34 756** |
| Ecart de conversion passif (V) | | | |
| **TOTAL PASSIF** | **1 237 432** | **1 097 112** | **140 320** |
| **Engagements reçus** | | | |
| Legs nets à réaliser | | | |
| . acceptés par les organes statutairement compétents | | | |
| . autorisés par l'organisme de tutelle | | | |
| Dont en nature restant à vendre | | | |
| **Engagements donnés** | | | |



les acteurs du CHANTIER école

# Compte de résultat association

Présenté en Euros

| | Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois) | | | Exercice précédent 31/12/2010 | Variation | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | France | Exportations | Total | Total | | |
| **Produits d'exploitation** | | | | | | |
| Ventes de marchandises | | | | | | |
| Production vendue biens | 620 | | 620 | 490 | 130 | 26,53 |
| Production vendue services | 539 166 | | 539 166 | 768 011 | - 228 845 | -29,80 |
| **Montants nets produits d'expl.** | **539 786** | | **539 786** | **768 501** | **- 228 715** | **-29,76** |
| **Autres produits d'exploitation** | | | | | | |
| Production stockée | | | | | | |
| Production immobilisée | | | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | 775 400 | 793 880 | - 18 480 | -2,33 |
| Dons | | | | | | |
| Cotisations | | | 101 540 | 126 405 | - 24 865 | -19,67 |
| Legs et donations | | | | | | |
| Produits liés à des financements réglementaires | | | | | | |
| (+) Report des ressources non utiliées des exercices antérieurs | | | 35 000 | 27 500 | 7 500 | 27,27 |
| Autres produits | | | 7 851 | 28 382 | - 20 531 | -72,34 |
| Reprise de provisions | | | 21 820 | 50 000 | - 28 180 | -56,36 |
| Transfert de charges | | | 50 050 | 40 552 | 9 498 | 23,42 |
| **Sous-total des autres produits d'exploitation** | | | **991 661** | **1 066 719** | **- 75 058** | **-7,04** |
| **Total des produits d'exploitation (I)** | | | **1 531 447** | **1 835 219** | **- 303 772** | **-16,55** |
| Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II) | | | | | | |
| **Produits financiers** | | | | | | |
| De participations | | | | | | |
| D'autres valeurs mobilières et créances d'actif | | | | 6 | - 6 | -100 |
| Autres intérêts et produits assimilés | | | 22 | 8 | 14 | 175,00 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | | | | |
| Différences positives de change | | | | | | |
| Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement | | | | | | |
| **Total des produits financiers (III)** | | | **22** | **13** | **9** | **69,23** |
| **Produits exceptionnels** | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | | | | | | |
| Sur opérations en capital | | | | | | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | | | | |
| **Total des produits exceptionnels (IV)** | | | | | | |
| **TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)** | | | **1 531 469** | **1 835 233** | **- 303 764** | **-16,55** |
| **SOLDE DEBITEUR = DEFICIT** | | | | | | |
| **TOTAL GENERAL** | | | **1 531 469** | **1 835 233** | **- 303 764** | **-16,55** |

Présenté en Euros

| | Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois) | Variation | % |
|---|---|---|---|---|
| **Charges d'exploitation** | | | | |
| Achats de marchandises et de matières premières | | | | |
| Variation de stock marchandises et matières premières | | | | |
| Autres achats non stockés | 21 741 | 15 228 | 6 513 | 42,77 |
| Services extérieurs | 217 226 | 195 454 | 21 772 | 11,14 |
| Autres services extérieurs | 545 415 | 905 729 | - 360 314 | -39,78 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 32 143 | 41 511 | - 9 368 | -22,57 |
| Salaires et traitements | 363 122 | 376 009 | - 12 887 | -3,43 |
| Charges sociales | 145 792 | 152 836 | - 7 044 | -4,61 |
| Autres charges de personnels | 5 607 | 9 032 | - 3 425 | -37,92 |
| Subventions accordées par l'association | | | | |
| Dotations aux amortissements | 32 821 | 41 428 | - 8 607 | -20,78 |
| Dotations aux provisions | 89 235 | 49 701 | 39 534 | 79,54 |
| (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées | 37 500 | 35 000 | 2 500 | 7,14 |
| Autres charges | 24 165 | 3 | 24 162 | N/S |
| **Total des charges d'exploitation (I)** | **1 514 767** | **1 821 931** | **- 307 164** | **-16,86** |
| Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II) | | | | |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | | | |
| Intérêts et charges assimilées | 14 407 | 12 704 | 1 703 | 13,41 |
| Différences négatives de change | | | | |
| Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements | | | | |
| **Total des charges financières (III)** | **14 407** | **12 704** | **1 703** | **13,41** |
| **Charges exceptionnelles** | | | | |
| Sur opérations de gestion | 290 | | 290 | N/S |
| Sur opérations en capital | | | | |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | | | | |
| **Total des charges exceptionnelles (IV)** | **290** | | **290** | **N/S** |
| Participation des salariés aux résultats (V)<br>Impôts sur les sociétés (VI) | | | | |
| **TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)** | **1 529 464** | **1 834 635** | **- 305 171** | **-16,63** |
| **SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT** | **2 005** | **598** | **1 407** | **235,28** |
| **TOTAL GENERAL** | **1 531 469** | **1 835 233** | **- 303 764** | **-16,55** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Evaluation des contributions volontaires en nature** | | | | |
| Produits | | | | |
| . Bénévolat | 66 750 | 111 150 | - 44 400 | -39,95 |
| . Prestations en nature | 25 000 | 25 000 | | 0,00 |
| . Dons en nature | | | | |
| **Total** | **91 750** | **136 150** | **- 44 400** | **-32,61** |
| Charges | | | | |
| . Secours en nature | | | | |
| . Mise à disposition gratuite de biens et services | 25 000 | 25 000 | | 0,00 |
| . Personnel bénévole | 66 750 | 111 150 | - 44 400 | -39,95 |
| **Total** | **91 750** | **136 150** | **- 44 400** | **-32,61** |

# Annexes

# LES PROPOSITIONS DU COLLECTIF DES RÉSEAUX DE L'IAE POUR 2012

## 500 000 PERSONNES EMPLOYÉES DANS LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'ICI 5 ANS

# LE COLLECTIF DES RÉSEAUX DE L'IAE SE MOBILISE POUR CHANGER D'ÉCHELLE EN 2012

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) mettent en place depuis 35 ans des activités innovantes favorisant l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, avec pour but le retour sur le marché du travail classique.

Elles proposent chaque année 275 000 contrats ou missions à des personnes éloignées de l'emploi et apportent des solutions différentes et complémentaires à ces publics. Nos structures ont prouvé leur efficacité, la qualité de la réponse de l'IAE s'est renforcée, mais sa volumétrie reste trop faible par rapport aux besoins en termes d'accès à l'emploi et de cohésion sociale.

Aujourd'hui, 8 millions de personnes sont sans emploi ou en activité précaire, 1,7 million de personnes font face au chômage de longue durée. Face à cette demande sociale, le collectif des réseaux de l'IAE se mobilise : notre ambition est de changer d'échelle pour garantir l'accès ou le retour à l'emploi à 500 000 personnes d'ici 5 ans. Le défi est à la hauteur des enjeux : nous avons besoin de tous les soutiens et d'un véritable engagement politique structurant et non conjoncturel.

L'heure n'est plus à l'expérimentation, mais aux choix et à la responsabilité. Ce changement d'échelle dépend d'une politique concertée, d'une juste allocation des ressources et d'un renforcement de nos capacités de développement économique et d'innovation sociale.

Les SIAE sont des structures innovantes qui participent activement au développement économique et social des territoires en créant des richesses durables, de l'activité et de l'emploi. Elles permettent à des personnes de rejoindre le monde du travail en exerçant une activité non délocalisable : elles créent ainsi des ponts nécessaires entre développement économique et insertion des personnes.

L'emploi, la formation, la sécurisation des parcours professionnels, la situation des chômeurs de longue durée et des jeunes : ces thèmes sont au cœur de préoccupations politiques en ce début d'année 2012. L'insertion par l'activité économique est un modèle qui peut participer à une politique publique de l'emploi active, efficace, et faire front face à l'intensité du chômage aujourd'hui.

# 1

# RÉNOVER LA GOUVERNANCE POUR UNE POLITIQUE FORTE DE L'INSERTION

## Constats

**Le pilotage de l'IAE à bout de souffle**

La gouvernance de l'insertion n'est pas à la hauteur des enjeux de la lutte contre l'exclusion:

- il n'existe à ce jour pas (ou peu) de partenariats entre les différents acteurs , pas (ou peu) de politiques territoriales concertées (PDIAE, PTI…),
- un objectif phare du Grenelle de l'insertion, à savoir la redynamisation des CDIAE n'est pas atteint,
- le secteur de l'IAE n'est pas intégré dans les politiques globales de développement économique, d'emploi et de formation.

## Objectifs

**L'IAE relève d'une responsabilité collective : sa gouvernance doit en être le reflet**

Il s'agit de faire de l'Etat un partenaire de notre ambition, pour redonner du sens et de la force politique à la dimension cohésion sociale.

Pour y parvenir, il faut aboutir à une gouvernance rénovée associant toutes les parties prenantes de l'insertion pour co-construire une action partagée et efficace.

Nos solutions ont prouvé leur efficacité, des moyens existent, il s'agit désormais de rénover la gouvernance afin d'élaborer une politique volontariste et de déployer l'insertion par l'activité économique.

## Propositions

**Élargir la gouvernance à toutes les parties prenantes de la cohésion sociale**

- Créer à l'échelle nationale une instance partenariale unique, de type GIP ou agence, visant à rassembler les acteurs pour une prise de décision concertée, responsable, collective au service d'une politique forte de l'emploi.
- Associer toutes les parties prenantes de l'insertion à la mise en place, la gouvernance et le pilotage de cette instance : Europe, Etat, collectivités territoriales, partenaires sociaux, acteurs de l'insertion.
- Cette instance aurait trois fonctions :
  - Élaborer avec les partenaires le plan de développement de l'insertion,
  - Mobiliser auprès de l'ensemble des partenaires les fonds nécessaires,
  - Piloter le plan au niveau opérationnel et financier.

# 2 DÉVELOPPER DES PARTENARIATS RESPONSABLES

## Constats

### Les achats socialement responsables et le recrutement sur les métiers en tension sont un appel d'air pour l'insertion

Le développement de démarches de RSE, la mise en œuvre de clauses sociales par les collectivités et l'Etat sont autant d'opportunités pour répondre à la demande sociale, notamment au travers de l'IAE. Les achats courants de l'Etat représentent 1,2 milliard d'euros[1]. Or, en 2010, les clauses sociales ne représentaient que 2,5% des achats publics[2].

L'IAE est déjà très impliquée dans le développement des territoires, et concernée par les trois piliers du développement durable. Elle apporte des réponses à forte plus-value qu'il convient de démultiplier.

[1] Rapport de JB de Foucauld : potentiel de 20 000 ETP pour la seule commande publique (calcul 2009 actualisé par l'Avise)

[2] Recensement 2010 de l'OEAP

## Objectifs

### Soutenir des dynamiques plus fortes entre entreprises, collectivités et SIAE

Les objectifs fixés par le législateur doivent être réaffirmés, tout comme la capacité des SIAE d'y répondre.

Les SIAE sont des passerelles vers le marché du travail. L'insertion est par définition liée au secteur économique « classique ». Les liens avec les entreprises doivent être renforcés, dans l'objectif :

- de créer de l'activité et des emplois dans les territoires,
- de qualifier les personnes pour répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises : 38% des prévisions d'embauche sont assorties de difficulté de recrutement [1].

[1] Enquête de Pôle emploi, avril 2011

## Propositions

### Valoriser et développer l'offre de l'IAE

- Formaliser les partenariats avec les entreprises et les grands groupes pour le développement des achats socialement responsables et des démarches de RSE.
- Faire de l'insertion une priorité dans la conclusion d'achats responsables.
- Construire et renforcer les « passerelles emploi » avec les entreprises et les collectivités pour le recrutement sur les métiers en tension.
- Accompagner l'intégration des personnes issues des structures d'insertion au sein des entreprises et accompagner le couple employé/employeur sur la durée.
- S'appuyer sur le cadre règlementaire pour atteindre les objectifs déjà fixés par l'Etat en matière de clauses sociales : 10% des achats publics en 2012[1].
- Développer les Pôles territoriaux de coopération économique.

[1] Circulaire du Premier ministre du 3 décembre 2008 sur l'Etat exemplaire

# 3 GARANTIR UNE LOGIQUE DE RESPONSABILITÉ ET D'EFFICIENCE BUDGÉTAIRE

## Constats

### L'IAE est bridée par des financements inadaptés

Le budget de l'IAE reste inchangé malgré une augmentation de 27,8% du chômage de longue durée depuis trois ans [1]. Une expérimentation menée en 2010 avec la DGEFP a montré l'existence d'un déficit de financement public de 3 600 euros en moyenne par poste d'insertion, toutes SIAE confondues.

Les solutions proposées par l'IAE sont insuffisamment soutenues dans les politiques publiques de l'emploi. La mission sociale des SIAE est ainsi bridée malgré son efficacité pour requalifier les personnes éloignées de l'emploi.

[1] Source : DARES, chômage de plus d'un an entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2011

## Objectifs

### Réorienter les fonds en faveur de l'insertion par l'activité économique

La répartition et l'utilisation des moyens existants doivent être optimisées.

Les structures de l'IAE offrent des solutions, accompagnent, forment (acquisition de savoir-faire, savoir-être, compétences de base ou technique) des personnes éloignées de l'emploi. A ce titre, leur action entre dans le champ d'application de certains fonds alloués justement à la formation et à l'accompagnement comme le Fonds paritaire de sécurisation des parcours (FPSPP). Une réorientation plus judicieuse est nécessaire.

## Propositions

### Évaluer et allouer les financements de l'insertion et de la formation

- Faire l'inventaire de l'ensemble des moyens disponibles
- Évaluer les politiques publiques et les dispositifs paritaires de l'emploi à l'aune de leur efficacité (efficience budgétaire, intensité de formation ou d'insertion, etc.)
- Elargir les financements du public au paritaire, élargir les financements à l'accompagnement et à la formation.
- Intensifier la place de l'insertion dans les futurs programmes opérationnels 2014-2020 de la Commission européenne
- Instaurer une logique pluriannuelle de financements pour permettre aux SIAE d'avoir une vision budgétaire sur le long terme
- Intégrer la participation des salariés en insertion dans la conception et l'évaluation des politiques publiques de l'emploi

# LE COLLECTIF DES RÉSEAUX DE L'IAE

**3 500**
**STRUCTURES DE L'IAE**

**275 000**
**CONTRATS PAR AN**

**2 MILLIARDS D'€**
**DE CHIFFRE D'AFFAIRES**

Contact : Joséphine Labroue
01 53 27 34 88 – josephine.labroue@cnei.org

# Contacts

## Association nationale

61 rue de la Chapelle - Boîte 6 - Halle 4 - Entrée A - 75018 PARIS
Tel : 01 48 07 52 10 - Fax : 01 48 07 52 11
contact.national@chantierecole.org
www.chantierecole.org

## Associations régionales

***Aquitaine***
28 avenue Gustave Eiffel - 33 600 PESSAC
Tél : 05 57 89 01 10 - Fax : 05 56 36 96 84
contact.aquitaine@chantierecole.org

***Auvergne***
17 rue Gaultier de Biauzat - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 31 57 25 - Fax : 04 73 31 59 99
contact.auvergne@chantierecole.org

***Basse-Normandie***
3 place de l'Europe - 14 200 HEROUVILLE ST-CLAIR
Tél : 02 50 53 81 23
contact.bassenormandie@chantierecole.org

***Bourgogne***
49 A rue Charles Dumont - 21 000 DIJON
Tél : 03 80 30 28 27
ontact.bourgogne@chantierecole.org

***Bretagne***
7 rue Quilinen
29 510 LANDREVARZEC
contact.bretagne@chantierecole.org

***Centre***
Atelier de la Brenne
28 rue Grande - BP 115 - 36 300 LE BLANC
Tél : 02 54 37 92 71
contact.centre@chantierecole.org

***Champagne-Ardenne***
19 route de Rocroi - 08 260 AUVILLIERS LES FORGES
Tél : 03 24 54 57 34 - Fax : 03 24 54 05 48
contact.champagneardenne@chantierecole.org

***Haute-Normandie***
2 IAE Haute-Normandie
Centre d'activités de la Lombardie
23 bis rue Le Verrier - 76 000 ROUEN
Tél : 02 35 60 11 22 - Fax : 02 35 60 87 53
contact.hautenormandie@chantierecole.org

***Île-de-France***
Boîte 7, halle 4, entrée A
61 rue de la Chapelle - 75 018 PARIS
Tél : 01 49 29 02 61 - Fax : 01 48 07 52 11
contact.iledefrance@chantierecole.org

***Languedoc Roussillon***
29 rue Nicolas Leblanc - 11 100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 45 27 - Fax : 04 68 41 77 75
contact.languedocroussillon@chantierecole.org

***Lorraine***
s/c UDAF Insertion - 7 bis quai Carnot
55 000 BAR LE DUC
Tél : 03 29 79 42 23 - Fax : 03 29 79 52 36
contact.lorraine@chantierecole.org

***Nord Pas de Calais***
199 - 201, rue Colbert - Bât Douai - 59 000 LILLE
Tél : 03 20 31 86 06
contact.npdc@chantierecole.org

***Midi-Pyrénées***
62 avenue FOCH - BP 5 - 65 311 LALOUBERE CEDEX
Tél : 05 62 45 20 52 - Fax : 05 62 45 24 19
contact.midipyrenees@chantierecole.org

***PACA***
Maison des Associations
1, rue Emile Tavan - 13 100 AIX EN PROVENCE
Tel : 09 81 61 29 63
contact.paca@chantierecole.org

***Pays de la Loire***
21, boulevard Stalingrad - 44000 NANTES
Tél : 02 40 36 18 49
contact.paysdelaloire@chantierecole.org

***Picardie***
S/C GRIEP - 3 avenue du Pays d'Auge - 80 000 AMIENS
Tél : 03 22 66 67 60 - Fax : 03 22 66 67 69
contact.picardie@chantierecole.org

***Poitou-Charentes***
BP 21
79 210 MAUZE SUR LE MIGNON
Tél : 05 49 09 29 87 - Fax : 09 70 62 38 65
contact.poitoucharentes@chantierecole.org

***Rhône-Alpes***
101 rue du Val Vert - 74 600 SEYNOD
Tél : 04 74 08 82 03 - Fax : 04 74 00 55 37
contact.rhonealpes@chantierecole.org

## Contacts régionaux

***URSIEA Martinique***
Cité Dillon
384 rue Lorraine Hansbury - 97 200 FORT DE FRANCE
Tél : 05 96 51 17 25
ursiea-martinique@wanadoo.fr

***GCEIP de l'Île de la Réunion***
85 rue Martinel Lassays - 97 430 LE TAMPON
Tél : 02 62 39 39 04
accueil@gceip.fr

association nationale les acteurs du CHANTIER école insertion/formation

# Les permanents du réseau national

l'Europe s'engage en France – Fonds Social Européen
association nationale les acteurs du CHANTIER école insertion/formation
Union européenne
Cette publication est cofinancée par l'Union européenne.

**Luis SEMEDO**
Délégué national
delegue.national@chantierecole.org
Port : 06 40 18 88 80

**Philippe LOUVEAU**
Délégué national chargé du développement de la professionnalisation
dn.formation@chantierecole.org
Port : 06 07 44 28 87

**Sophie COLIN**
Déléguée nationale adjointe
adjointe.national@chantierecole.org
Port : 06 07 44 28 94

**Christine NOURRISSIER**
Assistante de direction
administration.national@chantierecole.org

**Administration Gestion**

**Xavier DEMANCHE**
Responsable administratif et financier
raf.national@chantierecole.org

**Virginie JANSENS**
Assistante gestion
administration2.national@chantierecole.org

**Dominique JAUNEAU**
Assistante formation
Tel : 02 41 25 01 62

**Sandès AYAT**
Assistante administrative dispositif socle de compétences
socle.competences@chantierecole.org

**Communication**

**Marguerite GOURDOL**
Chargée de la communication et de l'évènementiel
communication.national@chantierecole.org

**Frédéric LORENCE**
Technicien informatique
Port : 06 85 55 15 95
webmestre@chantierecole.org

**Jean-Claude SAREZZA**
Chargé de mission conception graphique
Port : 06 07 54 68 17
graphiste@chantierecole.org

**Ressources Observatoire Projets**

**Mohamed OUKSSISSE**
Responsable centre de ressources
centreressources.national@chantierecole.org

**Sonia BOSPHORE**
Chargée de mission projet et développement
Port : 06 77 48 84 92
insertion.renovation@chantierecole.org
daq.national@chantierecole.org

**Formation**

**Elodie AGU**
Animatrice du dispositif de formation et de professionnalisation
formation.national@chantierecole.org
Port : 06 87 43 62 79

**Personnel mis à disposition**

**Sylvie CHAUMIÉ**
Chargée de mission dispositif SNCF
sylvie.legrand-chaumie@sncf.fr
Tel : 01 53 15 95 14

**Guy-Michel FUMIERE**
Ingénieur Formation (Pôle emploi)
Port : 06 80 35 62 22
ingenierie.formation@chantierecole.org

Siège : **CHANTIER école**
61 rue de la Chapelle - Boîte 6 - Halle 4 - Entrée A - 75018 PARIS
Tel : 01 48 07 52 10 / Fax : 01 48 07 52 11 / contact.national@chantierecole.org

association nationale

les acteurs du

CHANTIER école

insertion/formation

www.chantierecole.org